

# Macro déjà prima donna ?



**PIERRE FOGLIA**  
AUX CHAMPIONNATS MONDIAUX D'ATHLÉTISME

PARIS — C'est pas tous les jours la fête, pas tous les jours la gloire. Soirée calamiteuse pour les Canadiens hier, surtout les Québécois, un sur la piste, et l'autre hors piste. On venait d'assister à l'élimination sans gloire d'Aschraf Tadili au premier tour du 800 — après une course lamentable il faut bien le dire — quand l'agent de liaison de l'équipe canadienne nous a informés que l'instructeur du relais canadien 4x100, Glenroy Gilbert, voulait nous rencontrer à la porte du Stade de France pour nous communiquer son équipe de relais...

À la porte du stade ? En pleine finale du 200 ? À 10 h du soir ?

Glenroy, qui fut longtemps membre du relais canadien 4x100 à une époque où le relais canadien était champion du monde et champion olympique, est un garçon très brillant et très posé à la fois, une nature sereine, pas vraiment le genre énervé. Il devait avoir quelque chose de relativement important à nous communiquer. Et quand on vit qu'il était accompagné d'Alex Gardiner, l'entraîneur-chef de l'équipe canadienne à Paris on comprit que c'était surtout délicat et que Gilbert voulait couvrir ses arrières.

Voir MACRO en A2

Autres textes en S8 et S9



Photo MARTIN CHAMBERLAND

La chanteuse islandaise Björk a déployé hier soir tous ses charmes pour conquérir le cœur des 10 000 Montréalais réunis au parc Jean-Drapeau. L'artiste a réussi son pari de transmettre l'ambiance intimiste de ses deux derniers albums dans un endroit aussi vaste que le parc de l'île Sainte-Hélène, à l'aide de ses musiciens... et de feux d'artifice! L'excentrique diva pop, qui n'avait pas mis les pieds au Québec depuis cinq ans, a livré un concert qui sera gravé dans la mémoire de ses fans pour longtemps. Notre critique en page B12.

# Satanée herbe... atchoum!

L'ambrosia artemisiifolia pullule à Montréal

JUDITH LACHAPELLE

IL N'Y A pas que l'été qui agonise durant les derniers jours d'août. Depuis deux semaines, il y a au moins une personne sur 10 avec les yeux bouffis et le nez bouché qui commence à avoir sérieusement hâte aux premiers gels. Ou au moins, qui rêve à une bonne averse quotidienne qui laverait l'air ambiant. Laver de quoi ? Du pollen de l'herbe à poux, pardi.

Pour les 200 000 Montréalais qui souffrent d'allergies saisonnières au pollen de l'herbe à poux, les nouvelles ne sont pas bonnes du tout. Est-ce pire cette année ? Ceux qui éternuent 15 fois en ligne et ceux qui les endurent ont l'impression que oui, mais il est scientifiquement difficile de le confirmer

Voir HERBE en A2

# La SGF s'enfonce dans le rouge

Perte de 181 millions pour le premier semestre

FRANCIS VAILLES

Mauvaise nouvelle pour les contribuables : la Société générale de financement du Québec (SGF) accumule les pertes par dizaines de millions et rien ne permet de croire que la situation s'améliorera au cours des prochains mois.

Au cours du premier semestre terminé le 30 juin, la perte nette de la société d'État s'est élevée à 181,1 millions, soit autant que celle encaissée pour toute l'année 2002 (171,6 millions). C'est la première fois que la SGF, entièrement détenue par le gouvernement du Québec, rend publics ses résultats semestriels. « Il devenait important de faire le point rapidement », a expliqué le président-directeur général par intérim, Henri Roy, en conférence de presse.

Les piètres résultats de la SGF auront tôt ou tard un impact sur les contribuables. Dans son budget, le ministre des Finances, Yves Séguin, avait prévu que la SGF ferait un profit de 74 millions pour l'année 2003-2004. Au rythme où vont les choses, le gouvernement fera plutôt face à un manque à gagner de plus de 300 millions. Québec devra combler ce trou pour boucler son budget et inscrire un déficit zéro.

Essentiellement, les pertes de la SGF peuvent être divisées en deux catégories : celles attribuables aux mauvais résultats d'exploitation de ses sociétés affiliées et celles qui s'expliquent par la baisse de valeur de certains placements.

Voir SGF en A2

# Blair aurait démissionné si la BBC avait eu raison

Le premier ministre britannique nie avoir exagéré la menace irakienne



Tony Blair

Photo REUTERS



ISABELLE HACHEY

LA PRESSE À LONDRES

LE PREMIER ministre de la Grande-Bretagne, Tony Blair, a déclaré hier qu'il aurait été forcé de démissionner s'il avait entraîné son pays en guerre sous de faux prétextes.

Appelé à témoigner devant le juge Brian Hutton, qui enquête sur la mort de l'expert en armes David Kelly, le premier ministre a qualifié de « complètement absurde » le reportage de la BBC, selon lequel Downing Street aurait exagéré la menace posée par l'arsenal de Saddam Hussein afin de justifier une intervention militaire en Irak.

La diffusion du reportage, le 29 mai, a provoqué une guerre de tranchées sans précédent entre Downing Street et la chaîne publique. Dans ce reportage, une source anonyme (M. Kelly), affirmait que le gouvernement avait musclé un dossier de preuves contre l'Irak dans l'espoir de convaincre un public hésitant de l'urgence d'agir contre Saddam Hussein.

« Si ces allégations avaient été vraies, cela aurait mérité ma démission », a dit M. Blair. En plus de provoquer une « tempête » au Parlement, le reportage a constitué une « attaque qui a touché non seulement le cœur du bureau du premier ministre, mais aussi la façon dont opèrent nos services de renseignements, et le pays dans son ensemble », a-t-il ajouté.

L'air très assuré tout au long de son interrogatoire de plus de deux heures, M. Blair a accepté l'entière

responsabilité de la stratégie médiatique du gouvernement ayant mené, en juillet, à la divulgation de l'identité de M. Kelly. « Au bout du compte, je suis responsable pour toutes les décisions qui ont été prises. Je les maintiens et je pense que c'était de bonnes décisions », a-t-il répété à plusieurs reprises.

Le premier ministre avait pourtant déclaré, le mois dernier, ne jamais avoir « autorisé la fuite du nom de M. Kelly ». Les témoignages et les documents présentés à l'enquête indiquent toutefois de plus en plus clairement que M. Blair et son entourage étaient déterminés à exposer la source anonyme de la BBC au grand jour, afin de forcer la BBC à se rétracter.

Voir BLAIR en A2

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

«Monsieur Landry a vraiment le Québec dans les tripes. Je l'ai vu.»  
— le chirurgien qui l'a opéré pour sa crise d'appendicite.

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	B11	Loteries	A2, A10
Bridge	C13	Mots croisés	B11, S12
Décès	C15	Mot mystère	B11
Êtes-vous observateur		Petites annonces	
	C11	- immobilier	C11, C12
Feuilleton	B11	- marchandises	C12
Forum	A11	- emplois	C12
Horaire spectacles	B9	- automobile	C13, C14
Horaire télévision	B4	- affaires	C2
Horoscope	C14		

MÉTÉO Voir page S16

Orages en après-midi  
Maximum 28, minimum 14



6 21924 98765 1

1  
3  
4  
6

.com un nouvel air d'aller

aircanada.com Les plus bas tarifs, tous les jours, sur le plus de vols pour le plus d'endroits au pays.

Obtenez un mille Aéroplan<sup>MD</sup> additionnel pour chaque tranche de trois dollars dépensés sur aircanada.com pour tous vos voyages au Canada.

aircanada.com  
.com c'est pas cher



## DEMAIN DANS LA PRESSE



### Isabelle Blais dans *Hamlet*

À moins de dix jours de la première de *Hamlet* au TNM, Isabelle Blais devrait être au bord de la crise de nerfs. Elle y interprète le rôle le plus casse-gueule de tous : celui de la blanche et pâle Ophélie, source de mauvais sort et malédiction pour plus d'une jeune première. Mais à 28 ans, cette comédienne-actrice-chanteuse n'a qu'à regarder son impressionnante feuille de route pour rester cool, constate Nathalie Petrowski qui l'a rencontrée.

À lire demain dans le cahier *Actuel*

## AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Pour passer une bonne rentrée scolaire, consultez notre dossier: [cyberpresse.ca/rentree](http://cyberpresse.ca/rentree)

> Suivez les performances des athlètes canadiens aux Championnats du monde: [cyberpresse.ca/athletisme](http://cyberpresse.ca/athletisme)

> Pour tout savoir sur la saison des Expos: [cyberpresse.ca/baseball](http://cyberpresse.ca/baseball)

## POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,  
7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

La Presse

TÉLÉPHONE

RÉDACTION  
redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

ABONNEMENT  
(514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES  
petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS  
deces@lapresse.ca (514) 285-6816

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650. Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518

## LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : **3-6-7** > À quatre chiffres : **2-5-8-7**

# SUITES DE LA UNE

## SGF

Suite de la page A1

Dans le premier cas, la quote-part des pertes absorbées par la SGF s'éleva à 92 millions. Dans le second cas, les pertes de placement sont de 34 millions, auxquelles s'ajoutent la dévaluation et les provisions prises pour le producteur de magnésium Magnola et le fabricant de structures d'acier ADF, qui totalisent 98 millions. Les fluctuations du dollar canadien ont donné un coup de pouce à la SGF, qui a ainsi réalisé un gain de change de 29,7 millions sur la dette.

C'est le secteur de la haute technologie qui est principalement responsable des pertes de placement de 34 millions de la SGF. Certains placements ont dû être complètement radiés en raison de la faillite ou de la restructuration d'entreprises dans lesquelles la SGF était partenaire. Actuellement, par exemple, Alis Technologies, Amphitech International et NSI Global sont en réorganisation, parfois en vertu d'une des lois sur la faillite.

Qui plus est, la SGF continuera d'accumuler des pertes aussi importantes au cours de la seconde moitié de l'année. « Il ne faut pas espérer de grands changements dans les résultats, compte tenu des conditions du marché », a dit M. Roy.

La société d'État est à réviser systématiquement tous ses placements, une analyse qui

sera terminée en octobre. En outre, un groupe de travail de sept personnes a été constitué pour revoir, entre autres, la mission de la SGF. Le groupe est présidé par Pierre Brunet, président de l'Institut canadien des comptables.

D'ici là, néanmoins, les dirigeants de la SGF admettent ni plus ni moins qu'il leur est impossible de redresser la situation à court terme. « La SGF, c'est un gros bateau qui ne se vire pas de bord rapidement », dit M. Roy.

### Pas de vente de feu

Certes, la société pourrait vendre certaines de ses 147 participations et ainsi diminuer ses pertes. Néanmoins, la SGF ne veut pas se départir d'éléments d'actif si le moment n'est pas propice, car alors elle n'obtiendrait pas un gain satisfaisant. Autrement dit, pas question de faire de vente de feu.

L'an dernier, la SGF avait cédé la moitié de ses 36 millions d'actions de la papetière Domtar. En vertu de bons de souscription, elle pourra céder l'autre moitié de ce lot d'actions à la fin de cette année si le titre atteint 17,55 \$ ou plus. Hier, l'action de Domtar a clôturé à 15,95 \$.

Henri Roy n'a pas voulu dire s'il envisageait d'autres mises à pied. À la fin juillet, la SGF avait coupé 18 des 180 postes, dont cinq à la haute direction. De telles mesures n'auraient toutefois que des impacts modestes sur les résultats à court terme. Par exemple, les 18 postes coupés représentaient une rémunération globale de 1,5 million. Au surplus, cette somme ne réduira pas les pertes cette année, puisqu'il a fallu payer des primes de séparation.

Malgré tout, la SGF continuera d'honorer ses engagements et d'épauler ses partenaires, dit M. Roy. Certains projets seront-ils abandonnés, comme la participation de la SGF dans l'usine d'éthanol, à Varennes? Henri Roy est peu loquace, se contentant de dire que « la SGF met davantage l'accent sur des projets économiques rentables que par le passé ».

Henri Roy, rappelons-le, a remplacé Claude Blanchet à la tête de la SGF avec l'arrivée au pouvoir du Parti libéral, en avril. Son poste restera intérimaire jusqu'en décembre, lorsque le gouvernement aura complété le réexamen de la mission de la SGF. M. Roy a manifesté son intérêt pour demeurer en poste.

Hier, il n'a pas été possible d'avoir les commentaires du ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, responsable de la SGF, ni ceux du ministre des Finances, Yves Séguin.

## MACRO

Suite de la page A1

Messieurs, attaque Glenroy, je suis venu vous annoncer la composition du relais canadien 4x100. Rhoan Sterling partira dans le tournant. Puis Anson Henry, puis Joseph Jermaine et Pierre Browne. Charles Allen sera remplaçant.

Et où est Nicolas Macrozonaris? avons-nous demandé aussitôt.

Le chat est sorti du sac. Nicolas, le gentil Nicolas, si frais, si spontané, si drôle avec les journalistes, a piqué sa première crissette de prima donna mercredi lors de l'entraînement de l'équipe de relais.

Reprenons depuis le tout début. Glenroy est devenu coach national du relais 4x100 aux Jeux du Commonwealth à Manchester l'an dernier. À ces jeux, Macrozonaris ne marchait pas très fort. Si bien que Gilbert l'a remplacé après le premier relais. Le différend entre les deux hommes part de là.

Nous voilà à Paris. Macro est exempté de la pratique du relais pour se concentrer sur sa course individuelle. Après son élimination en demi, les journalistes lui posent la question : Vas-tu faire le relais?

Si on veut de moi, répond Macro avec un petit sourire. Oups! Il y a de l'eau dans le gaz. Finalement, mercredi, Macro se pointe à la pratique. Le récit des événements par Gilbert lui-même :

« J'ai senti tout de suite qu'il n'était pas très motivé. Je commence à le faire pratiquer dans le tournant, parce que je le veux comme homme de départ. Il fait trois segments à 40 % de son effort à peu près. Je lui dis : écoute Nicolas, ça n'a pas l'air d'aller, reviens demain. Il me répond : je peux te parler franchement coach? Et c'est là qu'il me sort : ou je suis le quatrième homme du relais, ou je ne le fais pas du tout. Je lui ai dit, c'est tout simple : tu ne le fais pas du tout. Salut. Reviens l'an prochain si ça te tente. La porte t'est grande ouverte. »

Pensez-vous que son attitude est dictée par quelqu'un de son entourage?

Je ne pense rien. Et je ne suis pas psychologue non plus. Je suis coach du relais 4x100. C'est moi qui en établis l'ordre. Macro est un très bon sprinter, il a un grand avenir, mais s'il veut faire le relais, il va devoir changer d'attitude. Le relais est d'abord une équipe.

Vous trouvez que ce n'est pas un gars d'équipe?

C'est ça.

Pourquoi le voulez-vous comme homme de départ?

Parce qu'il est aussi champion canadien du 200, il ne doit pas être si nul dans le tournant. Écoutez, on n'en fera pas un drame. Si Nicolas veut revenir, pas de problème, ni arrière-pensée, il n'est pas banni, ni rien. Il est le bienvenu n'importe quand?

Demain?

Trop tard demain. Pour cette année c'est fini.

Ce que j'en pense? Un grand classique dans les braillages de sprinters. « Je veux être le quatrième, c'est moi le meilleur, bon! » À 22 ans, Macrozonaris n'a pas à exiger quoi que ce soit. Tu cours à la position qu'on te dit et tu fermes ta gueule. T'es pas encore champion du monde. Et quand tu le seras, ce sera pareil. Fais ce qu'on te dit. Dans cette histoire, Glenroy Gilbert a 200 fois raison : un relais, c'est une équipe. Gilbert en a vu d'autres des prima donna qui voulaient partir quatrième. À Séville si je ne m'abuse, Donovan Bailey (et Bruny Surin) ont fait leur petit chantage et finalement notre relais a été disqualifié.

Voilà, c'est pas plus grave que ça. Rien de bien surprenant non plus. La grosse tête vient aux sprinters, en général avec leur premier gros commanditaire et leur premier agent. On est juste un peu déçu parce qu'on croyait, naïvement sans doute, que celui-là y échapperait. Au fait, j'y pense, l'agent de Macro, c'est Bruny Surin... c'est drôle comme la mémoire me flanche tout d'un coup, je ne me souviens plus comment Surin et Glenroy s'appréciaient quand ils couraient le relais ensemble. Faudra que je demande à Bruny.

## HERBE

Suite de la page A1

pour le moment. Les indices tendent cependant à démontrer que les vendeurs de mouchoirs vont faire des affaires d'or ce mois-ci.

« Il est difficile de savoir s'il y a plus de gens malades cette année », dit Claudine Christin, agente de planification en santé environnementale à la direction de la santé publique de Montréal-Centre. « Mais je peux vous dire qu'il y a plus de plants d'herbe à poux cette année. »

Il n'y a pas si longtemps, la Ville de Montréal menait des campagnes d'éradication de l'herbe à poux au mois de juillet avec un gros battage médiatique. Les élus donnaient l'exemple en arrachant des plants à pleines poignées, des inspecteurs du service de l'environnement traquaient les propriétaires négligents et distribuaient des amendes, les citoyens étaient même invités à dénoncer leurs voisins aux terrains peuplés d'*ambrosia artemisiifolia*.

Mais, depuis 1996, la Ville est beaucoup plus discrète à ce sujet. Le recours collectif mené par des victimes de l'herbe à poux contre les plus importants propriétaires privés et publics de terrains garnis de la plante maudite a forcé la Ville de Montréal à abroger l'article qui visait l'éradication maximale de l'herbe à poux sur son territoire. Le recours collectif, qui allègue que les accusés n'ont pas respecté le règlement, réclame environ deux milliards de dollars pour dédommager les victimes. Cette somme astronomique, qui risquait de s'accroître chaque année, a forcé la Ville à abroger le règlement. La cause doit d'ailleurs être entendue l'an prochain en Cour supérieure.

Depuis 1996, donc, la pression exercée sur les propriétaires de terrains négligents s'est affaiblie. Avec la fusion des municipalités de l'île en 2002, le dossier a été refilé aux arrondissements. Certains ont distribué des dé-

pliants, d'autres ont mené des opérations d'arrachage des plants. Mais, finies les amendes, les citoyens sont désormais invités à faire un « geste de civisme » en arrachant les plants d'herbe à poux avant la floraison.

Résultat? Alors que la concentration de pollen d'herbe à poux avait considérablement diminué depuis 1978 (date d'entrée en vigueur du règlement), la courbe a recommencé à grimper depuis sept ou huit ans. Au réseau MétéoMédia, Franco Tafuto, qui consulte les données d'un laboratoire privé pour émettre des avertissements quotidiens aux allergiques, indique que le taux de grains de pollen dans l'air montréalais est passé de 1800 grains en 1994 à 4900 l'an dernier.

Et cette année, trois éléments ont particulièrement contribué à la prolifération d'herbe à poux, indique Claudine Christin. « D'abord, on a eu un été chaud », dit-elle. La pluie et l'humidité ont aussi fait la joie des plants d'*ambrosia*. « Puis, on a eu des maladies de pelouse. Des insectes ont mangé les racines, la pelouse en est morte, et a laissé des espaces propices aux mauvaises herbes et à l'herbe à poux. » Et en plus, l'entrée en vigueur du Code de gestion des pesticides, qui en interdit l'utilisation sur le gazon des municipalités, n'a pas nécessairement été accompagnée d'une stratégie de rechange pour empêcher la pousse d'herbe à poux.

La Ville de Québec, par exemple, a lancé cette année un plan d'action triennal de lutte à l'herbe à poux, avec l'expérimentation de divers moyens d'éradication comme la vapeur d'eau chaude et la compétition d'autres végétaux (l'herbe à poux s'éclipse docilement lorsque d'autres plantes veulent envahir son territoire). Ces stratégies, pour être efficaces, doivent être appliquées dès le printemps. « À la Table de concertation sur l'herbe à poux, nous sommes au courant de ce que fait Qué-

bec, mais pas de ce que fait Montréal, dit M<sup>me</sup> Christin. Ce qui ne veut pas dire qu'on n'y fait rien. »

« Mais chose certaine, on est pris avec un gros problème cette année », ajoute M<sup>me</sup> Christin. Difficile d'évaluer d'un coup d'oeil si l'herbe à poux a significativement pris d'assaut les terrains montréalais, mais d'autres indices laissent songeurs. À Beaconsfield, cite M<sup>me</sup> Christin, l'opération annuelle d'arrachage d'herbe à poux est passée d'une récolte de 14 000 plants l'an dernier à 85 000 plants cette année!

Rien pour calmer les allergies congestionnées en quête d'un coupable. L'avocat Luc Alarie, qui pilote le recours collectif, refuse de prendre le blâme pour la disparition du règlement sur l'éradication de l'herbe à poux. « Même quand il y avait un règlement, la Ville ne le respectait pas. Et qu'il y ait un règlement ou non, ça ne les empêche pas d'éradiquer l'herbe à poux. »

Les coûts sociaux et économiques engendrés par les allergies à l'herbe à poux sont évalués à 50 millions de dollars par année à Montréal seulement, dit M<sup>e</sup> Alarie. Ce qui ne surprend guère Vincent Lévesque, designer industriel, résidant d'Ahuentsic et « sinistré de l'herbe à poux ». « Lundi dernier, j'ai sérieusement pensé ne pas entrer au travail, je ne voyais plus rien! »

Maxime Thibeault, autre victime du pollen, reste songeur. « Est-ce que c'est pire cette année? Je ne le sais pas, c'est comme ça chaque fois. C'est comme dire qu'on a eu un gros hiver l'an dernier. » Les Montréalais peuvent toujours se consoler, dit Francis Coates du laboratoire Aerobiology d'Ottawa. « Le pire endroit au Canada est à Windsor, en Ontario. La Colombie-Britannique, par contre, n'en a presque pas. Mais la situation est assez mauvaise à Montréal... »

## BLAIR

Suite de la page A1

Début juillet, alors que la dispute faisait rage, M. Kelly a admis devant ses patrons avoir discuté avec l'auteur du reportage, Andrew Gilligan, dans un hôtel de Londres. Mais le scientifique a nié avoir raconté au journaliste que Downing Street avait rendu le dossier « plus sexy ». La seule façon de mettre un terme à la querelle aurait été que la BBC déclare « clairement et sans équivoque » que son reportage était faux, mais « il était très évident qu'elle ne le ferait pas », a dit M. Blair.

Pour Downing Street, il fallait donc exposer la source, d'abord pour montrer que le reportage était erroné, ensuite parce que M. Blair craignait d'être accusé d'avoir camouflé l'affaire s'il gardait secrète l'identité de l'expert, au moment où deux commissions parlementaires enquêtaient sur les événements ayant mené à la guerre. « Cette affaire circulait dans les médias. Elle pouvait sortir à n'importe quel moment », a-t-il souligné.

M. Kelly s'est suicidé le 18 juillet, quelques jours seulement après que son nom eut fait les manchettes des journaux britanniques, aiguillés par les indices livrés par Downing Street et le ministère de la Défense. L'expert semble avoir craqué sous l'intense pression médiatique. M. Blair, qui a rencontré M. Kelly peu avant le drame, n'avait pourtant perçu en lui

qu'un homme « d'une robustesse certaine, habitué à composer avec le monde de la politique et des médias ».

La publication en septembre du dossier contre l'Irak avait pour objectif de répondre à la demande du public, et non de justifier la guerre, a soutenu M. Blair. À l'époque, il y avait une « clameur énorme » pour savoir quels renseignements possédait le gouvernement, a-t-il rappelé. « Au mois d'août, l'an dernier, il y avait chaque jour des articles disant que nous allions envahir l'Irak, qu'une action militaire avait été décidée. Nous devions dévoiler ce que nous savions. Les gens nous demandaient, naturellement, de produire nos preuves. »

« Après le 11 septembre, il y avait un nouveau sentiment d'urgence à propos des États voyous, des armes de destruction massive (ADM) et du lien avec le terrorisme », a-t-il expliqué. Il a pris la décision de publier le dossier après avoir reçu un appel téléphonique du président américain, George W. Bush, au cours duquel les deux leaders ont décidé de « confronter l'enjeu, d'élaborer une stratégie et de se mettre au travail ».

Le premier ministre a catégoriquement nié avoir tenté de renforcer le dossier, rédigé par les services de renseignements du pays. « Il

était d'une importance cruciale que je puisse présenter le dossier au parlement en disant de façon absolument claire : c'est le travail (des services de renseignements) », a-t-il expliqué. Ainsi, croyait-il, le gouvernement ne pourrait être accusé d'exagérer la menace posée par l'Irak.

L'enquête du juge Hutton a néanmoins révélé que, deux semaines avant la publication, le directeur des communications de M. Blair, Alastair Campbell, avait noté dans son agenda que le dossier requerrait une « réécriture substantielle ». Mais, selon le premier ministre, M. Campbell avait simplement l'intention d'aider à la « présentation » du document.

« Il n'y avait absolument aucune raison pour nous de douter des renseignements » contenus dans le dossier, a poursuivi M. Blair, soutenant qu'il n'avait pas eu connaissance d'un quelconque mécontentement à l'égard du document au sein des services de renseignements. L'enquête a toutefois dévoilé qu'à l'époque, deux agents s'étaient montrés « préoccupés » par le ton employé dans la version finale du dossier.

Après son audition, M. Blair s'est engouffré dans sa Range Rover et a quitté le tribunal, ignorant au passage la centaine de manifestants antiguerre qui exigeaient la démission de « Mr Blair ».

# ACTUALITÉS

| AFFAIRE KAZEMI |

## Ottawa demande à l'ONU d'enquêter

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Exaspéré par les tergiversations de l'Iran, le gouvernement Chrétien demande à la Commission des droits de la personne de l'ONU de faire la lumière sur les circonstances entourant la mort brutale de la photjournaliste montréalaise d'origine iranienne, Zahra Kazemi.

Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a indiqué hier que le Canada compte ainsi augmenter la pression sur les autorités iraniennes pour qu'elles dévoilent dans les plus brefs délais les résultats de l'enquête qui a été menée sur les événements tragiques qui ont conduit à la mort de M<sup>me</sup> Kazemi le mois dernier.

Le ministre a aussi soutenu que le Canada doute fortement que les deux personnes accusées jusqu'ici dans cette affaire — deux femmes à l'emploi du ministère des Renseignements — soient les seules responsables du meurtre de M<sup>me</sup> Kazemi.

De fait, M. Graham a affirmé qu'il soupçonne le procureur Téhéran, Saïd Mortazavi, d'avoir joué un rôle de premier plan dans le passage à tabac de la photjournaliste puisqu'il a participé au long interrogatoire de 77 heures qu'a subi la victime avant sa mort.

« Il est difficile de croire que deux subalternes soient responsables de la mort de M<sup>me</sup> Kazemi sans que des ordres ait été donnés par leurs supérieurs », a déclaré hier le ministre lors d'une conférence de presse téléphonique depuis Denver, aux États-Unis, où il participe à des réunions de NORAD.

Le chargé d'affaires du Canada à Téhéran, Gilles Poirier, a rencontré mercredi pendant près de 90 minutes M. Mortazavi afin d'obtenir des réponses aux nombreuses questions que le Canada et la famille de M<sup>me</sup> Kazemi se posent toujours. Les autorités canadiennes sont restées sur leur faim à la suite de cette rencontre qui s'est déroulée dans une atmosphère de confrontation.

« Évidemment, (M. Mortazavi) est quelqu'un qui est potentiellement impliqué dans toute cette affaire et la rencontre a eu lieu dans ce contexte », a expliqué le chef de la diplomatie canadienne.

M. Graham a indiqué que le Canada est prêt à donner encore quelques jours aux autorités iraniennes afin qu'elles respectent leur engagement de remettre au gouvernement canadien un exemplaire du rapport de l'enquête menée par le juge Javad Ismaeli sous la supervision de M. Mortazavi. Mais si l'Iran n'honore pas cet engagement pris par le ministre des Affaires étrangères iranien, le Canada évaluera ses options et pourrait imposer des sanctions à l'Iran.

« On nous a promis ce rapport, mais nous ne l'avons toujours pas vu », a dit le ministre qui cachait mal sa grande frustration hier devant la tournure des événements.

M. Graham a aussi réitéré que le Canada songe toujours à déposer aux Nations unies une résolution condamnant sans réserve le bilan de l'Iran en matière des droits de la personne. Tout dépendra du comportement des autorités au cours des prochains jours, a-t-il précisé.

Cela dit, le ministre a qualifié de « pas positif » la décision de porter des accusations contre les deux femmes qui travaillent comme enquêteurs au ministère des Renseignements car « si le procès est juste et transparent, cela nous donnera l'occasion de savoir la vérité ».

Le critique de l'Alliance canadienne en matière d'affaires étrangères, Stockwell Day, s'est réjoui de voir que M. Graham se rend compte que la méthode douce ne fonctionnera jamais dans le cas de l'Iran. Il a invité le gouvernement Chrétien à expulser les diplomates iraniens en poste à Ottawa jusqu'à ce que les autorités iraniennes retournent le corps de M<sup>me</sup> Kazemi.

« Cela a pris seulement huit semaines au ministre pour se rendre compte qu'il transigeait avec un régime ignoble », a déclaré M. Day.

M<sup>me</sup> Kazemi est décédée le 10 juillet d'une hémorragie cérébrale après avoir reçu un violent coup à la tête lors d'un interrogatoire. Elle avait été arrêtée le 23 juin par les autorités iraniennes après avoir pris des photos de dissidents iraniens à l'extérieur de la prison d'Evin, au nord de Téhéran.

Malgré les vives protestations du gouvernement canadien et du fils de M<sup>me</sup> Kazemi, Stephen Hachemi, les autorités iraniennes ont enterré le corps de la victime à Chiraz, sa ville natale en Iran le mois dernier.

Devant le comportement des autorités iraniennes, le gouvernement Chrétien a décidé de rappeler l'ambassadeur du Canada en Iran, Philip MacKinnon. Le ministre Graham a aussi discuté de ce cas récemment avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Depuis plus d'un mois, le meurtre de M<sup>me</sup> Kazemi donne lieu à un nouveau bras de fer entre les réformateurs et les conservateurs iraniens. Le gouvernement, de tendance réformiste, a rejeté les accusations portées par le juge Ismaeli qui provient d'un appareil judiciaire dominé par les conservateurs. Dès que la nouvelle des accusations a été rendue publique, lundi, le ministère du Renseignement, contrôlé de loin par les réformistes, a qualifié ces accusations de « purs mensonges », selon l'agence de presse iranienne Irna.

La capacité du gouvernement iranien à éclaircir l'affaire et à punir les coupables est perçue comme un test pour le président réformiste Mohammad Khatami, qui tente d'imposer son autorité sur le pouvoir religieux qui contrôle l'appareil judiciaire et d'autres institutions clé de l'État.



Le caporal Alain Chantal, du 22<sup>e</sup> Régiment de Valcartier, présentait hier le nouvel uniforme aux couleurs sable que porteront les soldats en mission en Afghanistan. Les troupes se montrent cependant agacées par les sinistres prévisions du gouvernement canadien.

| AFGHANISTAN |

## Les soldats de Valcartier agacés par les sombres prédictions

ANDRÉ DUCHESNE

**Le colonel Jocelyn Lacroix, commandant de la prochaine brigade de militaires canadiens appelés à se déployer en Afghanistan à compter de janvier 2004, n'apprécie guère les sombres prédictions sur les pertes de vie dans les rangs de l'armée faites par l'état-major, à Ottawa.**

« Je ne sais pas comment on peut en venir à prédire le nombre de pertes de vies humaines. Il n'y a pas de doute, et nos soldats en sont conscients, que la mission comporte des risques importants et qu'il peut y avoir des pertes. Mais de là à mettre des chiffres, je ne vois pas comment on peut être aussi spécifique », a-t-il indiqué au cours d'un entretien téléphonique avec *La Presse*. Il a aussi mentionné que plusieurs de ses soldats lui ont fait part de leur indignation à ce sujet.

En juin dernier, des membres de l'état-

major prédisaient que les Forces armées canadiennes avaient 99 % de probabilités d'avoir entre cinq et 10 morts pendant la mission de maintien de la paix à laquelle elles s'approprient à prendre part en Afghanistan. Baptisée Opération Athena, la mission canadienne a débuté ce mois-ci avec le déploiement de quelque 1900 militaires du 2<sup>e</sup> groupe-brigade mécanisé de la base ontarienne de Petawawa. Ce déploiement est d'une durée de six mois.

À compter de la mi-janvier, le contingent sera relevé par celui du 5<sup>e</sup> groupe-brigade mécanisé de la base de Valcartier. Une centaine de soldats provenant d'autres bases du Québec feront partie de ce groupe chargé d'assurer la sécurité et la stabilité d'un secteur de 1040 km<sup>2</sup> dans l'ouest de Kaboul, la capitale afghane.

Les premiers contingents arriveront en Afghanistan à la mi-janvier et le déploiement sera complété dans les trois semaines suivantes, estime le colonel Lacroix.

Avec cet ordre de déploiement, le niveau d'entraînement des militaires s'accroîtra au cours des prochains mois.

De septembre à novembre, les militaires auront à se familiariser aux aléas de la patrouille en milieu urbain, situation à la-

quelle ils seront confrontés à Kaboul. Pour se faire, ils se rendront sur la base américaine de Fort Drum dans l'État de New York. L'endroit abrite une réplique des rues de Kaboul avec une quarantaine de bâtiments.

Une autre partie de l'entraînement se déroulera au cœur d'une ville du Québec — dont le nom n'a pas encore été rendu public — où les troupes seront encore une fois confrontées à la « réalité urbaine ». « On veut les obliger à être confrontés aux réalités de la vie urbaine avec la part d'imprévu que cela comporte », dit le colonel.

Le commandant Lacroix s'empresse d'ajouter que cet entraînement se déroule avec l'accord des autorités municipales et qu'il n'est pas question que la présence militaire affecte l'activité économique ou le déplacement de la population.

Une fois en Afghanistan, les troupes de Valcartier auront accès à de nouveaux équipements, notamment des véhicules blindés légers (VBL) de troisième génération servant au transport des fantassins et des véhicules de surveillance Coyote munis de caméras et d'appareils de détection fonctionnant jour et nuit.

## Un hélicoptère Griffon des Forces canadiennes perd une porte à 10 000 pieds

ANDRÉ DUCHESNE

L'ÉQUIPAGE d'un hélicoptère Griffon de l'armée canadienne a eu chaud hier matin lorsque la porte gauche de l'appareil s'est détachée en plein vol, à 10 000 pieds d'altitude, avant de se désintégrer au-dessus de la base militaire de Valcartier.

« L'équipage de trois personnes, entraîné pour faire face à ce genre de situation, a réussi à ramener l'hélicoptère au sol sans autre dommage. Personne n'a été blessé, ni dans les airs ni au sol par la chute des débris », s'est réjoui le capitaine Michel Mailloux, un des porte-parole de la base de Valcartier auquel est rattaché l'hélicoptère.

Il est trop tôt pour déterminer les circonstances de cet incident. Déjà amorcée, l'enquête de l'armée prendra au moins quelques semaines avant qu'on en sache davantage sur les causes. Ce que l'on sait cependant, c'est que l'appareil CH-146 du 430<sup>e</sup> Escadron de la base de Valcartier participait à un vol d'entraînement des parachutistes du groupe Sky Hawks de la base ontarienne de Trenton. Huit para-

chutistes se trouvant à bord avaient sauté quelques minutes avant l'incident, survenu à 11 h 35. Ceux-ci s'entraînaient en vue du Festival aérien de Québec qui doit avoir lieu ce week-end. Or, en raison de l'incident, tous les appareils Griffon de Valcartier sont momentanément cloués au sol. Le groupe de parachutistes doit donc trouver un autre avion pour participer à l'événement.

Selon le capitaine Mailloux, il s'agirait du premier incident du genre à survenir à la base depuis l'acquisition des Griffon. Par contre, deux appareils similaires, entrés en service entre 1995 et 1997 ont été perdus, dont un en mer, depuis leur entrée en fonction, causant la mort de deux militaires.

Le plus récent accident est survenu le 18 juillet 2002, à 80 kilomètres au nord-ouest de Goose Bay au Labrador lorsqu'un appareil s'est écrasé en terrain très accidenté. Un des membres de l'équipage, le sergent Mario Michaud, de la base de Bagotville au Saguenay, avait survécu à des blessures multiples.

Bien que l'incident d'hier ait connu un dénouement heureux, il s'agit du troi-

sième impliquant un hélicoptère des Forces armées canadiennes depuis le début de l'année. Le 27 février dernier, un hélicoptère Sea King s'écrasait, quelques secondes après son décollage, sur la plateforme du destroyer canadien *Iroquois* en route pour le golfe Persique. Le navire avait dû rebrousser chemin à Halifax pour y subir réparations et inspections. Un autre Sea King a été impliqué dans un accident il y a quelques jours dans le golfe Persique lorsqu'une de ses pales a heurté une antenne de télécommunications de la frégate *Calgary*. Dans les deux cas, les accidents n'ont pas fait de victimes.

Le capitaine Mailloux n'a pu dire à quelle vitesse volait le Griffon lorsqu'il a perdu sa porte gauche hier matin. Par contre, ces appareils sont conçus pour voler les deux portes ouvertes, a-t-il précisé.

Acquis officiellement par le Canada en 1992 au coût de 1,2 milliard de dollars, les 99 Griffon de l'armée canadienne servent à toutes sortes de missions, que ce soit pour le transport de troupes ou d'équipement, la surveillance, la conduite de tir ou encore des missions de recherches et de sauvetage.

# Le Conseil du patronat recommande l'abolition des garderies à 5\$

MAXIME BERGERON

LA SOLUTION pour clore enfin le débat sur les garderies à 5\$ n'a rien de bien compliqué : Québec devrait simplement abolir le système de garde actuel et redistribuer l'argent économisé sous forme d'allocations familiales de 5000\$ par enfant.

C'est du moins la proposition avancée hier par le Conseil du patronat du Québec (CPQ) lors de la deuxième journée des consultations gouvernementales sur l'avenir des services de garde. « L'universalité du système actuel des garderies, c'est de la *bullshit* ! Le 5\$ qu'on demande est un pur symbole, qui profite seulement à 50% des parents », affirme le président du CPQ, Gilles Taillon.

Pour en arriver à ce montant, le CPQ a divisé le coût de fonctionnement du réseau de 1,7 million prévu en 2006 par le nombre d'en-

fants d'âge préscolaire. La subvention pourrait même atteindre 8000\$ par année si Québec réussit à rapatrier certains crédits d'Ontario, soutient le Conseil.

Qu'advierait-il des 983 Centres de la petite enfance (CPE) et autres garderies subventionnées advenant la réalisation de ce scénario ? « Ils se plieraient aux lois du marché en devenant des PME à but lucratif », a expliqué M. Taillon.

La proposition a visiblement surpris le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, qui a cependant refusé de la commenter. « On a demandé aux gens d'innover et on a reçu toutes sortes de suggestions jusqu'à maintenant, a-t-il indiqué. On va réfléchir à cette idée comme à toutes les autres. »

Le plan soumis par le CPQ rappelle étrangement le projet de bons de garde avancé par l'Action démocratique du Québec lors de la dernière campagne électorale, ont sou-

ligné plusieurs participants, hier. Une ressemblance que M. Taillon s'est empressé de dissiper.

« La subvention qu'on propose s'adresse à tous les parents, qu'ils décident de rester à la maison ou non, a dit M. Taillon. Avec quatre enfants, ça représente 20 000\$ non imposables, ce qui est presque un revenu garanti en soi. »

Les groupes sociaux qui se battent pour le maintien des garderies à 5\$ ont fortement décrié ce projet. « Je suis surprise d'entendre un homme qui a déjà dirigé la Fédération des commissions scolaires être si déconnecté de la réalité des parents québécois, a dit Nancy Neaman, présidente du Chantier de l'économie sociale. En plus, il se tire dans le pied en voulant inciter les femmes à rester à la maison alors qu'il se plaint de la pénurie de main-d'œuvre. »

Claudette Pitre-Robin, présidente de l'Association québécoise des CPE, a quant à elle jugé « dé-

magogique et inacceptable » ce scénario. « Ça nous ramène directement en 1974, avant l'instauration de la première politique sur les services de garde. »

Jonathan Valois, député péquiste et critique en matière de famille, s'est lui aussi dit inquiet de cette « proposition extrêmement simpliste ». « Comment va-t-on s'assurer que les parents vont utiliser cet argent à bon escient plutôt que d'envoyer leurs enfants dans des garderies au noir ? » s'est-il demandé.

Interrogé à ce sujet par le ministre Béchar, Gilles Taillon a expliqué que l'on devait avant tout faire confiance aux individus pour assurer le bien-être de leur progéniture. « On gèrera les exceptions s'il y en a. »

## Le privé revendique

Plus tôt dans la journée, l'Association des garderies privées du Québec a tenté de convaincre le

gouvernement de miser davantage sur les garderies privées pour combler les 12 200 places qui doivent être créées d'ici 2006. « Il faut permettre aux parents de faire un libre choix entre les CPE et nos établissements », a déclaré Sylvain Lévesque, président de l'Association.

De son côté, l'Association des services de garde en milieu scolaire a exprimé ses craintes quant au financement futur des garderies dans les écoles, dont profitent 221 000 enfants. Elle réclame le maintien du tarif de 5\$ ainsi que des crédits supplémentaires pour permettre à ces centres de demeurer ouverts lors des congés scolaires et des semaines de relâche.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a quant à elle rappelé son mécontentement relativement aux trois scénarios de financement proposés par le gouvernement dans le cadre des consultations, qui prennent fin aujourd'hui.

## L'euphorie de la rentrée scolaire

MARIE ALLARD

FRANCE ROLLAND, directrice de l'école Saint-Arsène, de Montréal, est une ancienne professeure d'éducation physique. Son poste de cadre ne lui a pas fait perdre la forme, loin de là. Avec cinq étages à parcourir — et les agendas de chacun de ses 296 élèves à signer ! —, madame la directrice a une rentrée bien occupée.

« C'est frétilant, non ? a-t-elle lancé hier, au milieu du premier avant-midi de classe. Je suis toujours une femme dynamique et passionnée, mais à la rentrée j'ai encore plus d'énergie qu'à l'habitude. »

« Même s'ils ont souvent du mal à dormir la veille de l'arrivée des professeurs ou des élèves, l'entrée en scène des directeurs a du bon, puisqu'elle les stimule pour plusieurs mois », indique Jacques Delfosse, ex-directeur d'école et président de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire.

Et c'est tant mieux, puisqu'en automne, les 4000 directeurs d'écoles primaires et secondaires du Québec ont du pain sur la planche. Il leur faut répartir les élèves entre les professeurs, assister à des réunions avec la commission scolaire, répondre aux questions des parents, etc.

« Dans presque toutes les écoles, une petite fête d'accueil doit aussi être organisée, avec du blé d'Inde ou des clowns, précise M. Delfosse. Je suis moi-même nostalgique de cette période de l'année... »

### Du nouveau pour les élèves-athlètes

À Saint-Arsène, l'inauguration du programme d'élève-athlète fait la fierté de Mme Rolland. Deux classes de l'école primaire sont désormais réservées à des petits gymnastes, plongeurs, nageurs, judokas et pongistes de 9 à 11 ans, du jamais vu à Montréal.

« Alors qu'auparavant, leur vie était une course folle entre l'école et l'entraînement, nous permettons à ces élèves d'avoir un peu plus d'harmonie », a fait valoir la directrice. En classe de 7 h 35 à 13 h, les enfants partent ensuite en autobus vers les centres Claude-Robillard et Pierre-Charbonneau, où leurs parents vont les chercher en soirée.

« En ce moment, ils ont quelques papillons dans le ventre, notamment parce qu'ils vivent des déracinements, a-t-elle indiqué. La plupart allaient dans une autre école l'an dernier, certains même au privé, mais tous nous ont été chaudement recommandés, tant par leur professeur que par leur entraîneur. »



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse

France Rolland entame sa deuxième rentrée comme directrice de l'école primaire Saint-Arsène. « Je suis toujours une femme dynamique et passionnée, mais à la rentrée j'ai encore plus d'énergie qu'à l'habitude », dit l'ex-prof d'éducation physique.

### Une nouvelle cour d'école

La directrice a aussi très à cœur le projet de revitalisation de la cour d'école. « Aujourd'hui, il n'y a que de l'asphalte autour du bâtiment, mais à l'Halloween il devrait y avoir des arbres, une collection de minéraux, une butte et des parterres à entretenir avec l'aide de la communauté », a-t-elle énuméré. Le comité responsable de ce réaménagement a

déjà amassé 200 000\$ en dons et commandes.

« Si j'ai décidé de sauter la clôture afin de devenir directrice, ce n'est pas parce que je n'aimais plus l'enseignement, a précisé Mme Rolland. C'est plutôt parce que j'avais envie de découvrir les autres facettes de l'école. J'ai enlevé mon survêtement et enfilé une jupe, mais à part ça, je suis restée la même ! »

## Pierre Reid entre à la polyvalente

MARIE ALLARD

C'EST À L'ÉCOLE secondaire Lucien-Pagé, au nord du parc Jarry, à Montréal, que le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a fait sa rentrée scolaire, hier. Son objectif pour l'année 2003-2004 : permettre aux jeunes de décrocher leurs rêves.

« Nous devons tous travailler ensemble afin que plus de jeunes réussissent à l'école et qu'ils obtiennent le diplôme qui leur permettra de décrocher leurs rêves », a-t-il dit aux professeurs et aux journalistes réunis au salon du personnel de l'école.

Dans une lettre envoyée aux parents d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, M. Reid précise qu'il travaille « à la mise en oeuvre d'actions qui favoriseront le développement du plein potentiel des élèves ». Parmi celles-ci figure l'aide aux devoirs, l'augmentation du temps d'enseignement au primaire, un accompagnement plus soutenu des élèves et l'enseignement de l'anglais dès la première année.

« Et ce, en préparant la réforme de l'éducation au secondaire et en visant une plus grande autonomie des écoles », écrit-il. Une réforme qu'il ne veut pas imposer « de façon dictatoriale », d'où le report de son instauration à septembre 2005.

Aux directeurs d'écoles publiques et privées, le ministre dit vouloir « donner plus de latitude » dans la gestion. « Je souhaite désormais articuler le changement autour de la décentralisation et d'une plus grande autonomie des commissions scolaires et des écoles », précise-t-il dans une lettre qui leur est adressée.

Une troisième lettre a été écrite aux professeurs, à qui M. Reid assure son « soutien indéfectible ».

Le ministre a par ailleurs profité de la rentrée pour annoncer qu'il allait entamer, au cours des prochaines semaines, une tournée des écoles du Québec. Ces visites lui permettront « de discuter des enjeux, qui diffèrent d'une région à l'autre », a-t-il indiqué.

Avant même de se balader en province, le ministre s'est rendu dans les salles de classe de Lucien-Pagé. Au local 2344, il a demandé aux élèves quels étaient leurs rêves d'avenir. « Je voudrais être avocate, parce que j'aime défendre les autres », a répondu Salma Chikhi, 14 ans.

Ses camarades de classe ont dit vouloir devenir pilote de ligne, psychologue, président des États-Unis et... ministre de l'Éducation.

## Baisse de l'effectif scolaire et négociations des conventions collectives

MARIE ALLARD

SEULS 957 000 élèves prennent le chemin des écoles primaires et secondaires cette année, une baisse de 12 000 par rapport à l'an dernier, a indiqué mercredi André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), lors de son traditionnel message de la rentrée.

« La rentrée scolaire se fait dans un climat moins euphorique que prévu, puisque le réinvestissement dans les bibliothèques, les ordinateurs et les activités parascolaires n'a pas été reconduit par le gouvernement libéral, a-t-il dit. Les commissions scolaires s'y sont résignées, mais elles espèrent que le prochain budget donnera la priorité à l'éducation, conformément à l'engagement fait en campagne électorale. »

M. Caron offre au gouvernement, « qui a un gros chantier sur les bras en voulant entreprendre la réingénierie de l'État », son entière collaboration. « Il faut travailler en concertation pour offrir des services de qualité à la population », a-t-il souligné.

L'année sera marquée, dans les commissions scolaires, par la négociation des conventions collectives des 150 000 employés. « Nous avons besoin d'une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail, notamment pour compléter la réforme de l'éducation au secondaire », a précisé M. Caron. Les conventions collectives étant échues depuis le 30 juin, le président souhaite que les négociations soient entreprises incessamment, dès l'automne si possible.

Pas si vite, a répondu Johanne

Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ), qui représente 80 000 enseignants. « Si nous avons accepté de prolonger les conventions collectives jusqu'à juin 2003, c'était pour régler la question de l'équité salariale. Or, ce n'est toujours pas fait. »

Mme Fortier craint que l'entente sur la reconnaissance du temps de travail, en lien avec le dossier de l'équité salariale, incite quelques gestionnaires à alourdir la tâche des professeurs. « Nous voulons que l'esprit de l'entente soit respecté, pas qu'il soit appliqué de façon tatillonne, avertit-elle. À moins qu'il ne faille voir un signe avant-coureur de l'appétit patronal dans la ronde de négociation qui s'amorce ? »

## ENCAN PUBLIC

DANS LA VILLE DE MONTRÉAL - VEILLE DE LA FÊTE DU TRAVAIL

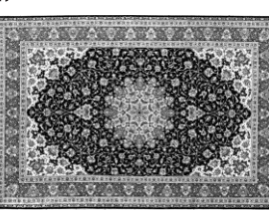
### MARCHANDISES SAISIES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

Cargaison de grande valeur comprenant carpettes et tapis persans et orientaux noués à la main en Iran, Turquie, Russie, au Cachemire, en pure soie, laine, coton et autres fibres naturelles. Plusieurs autres tapis persans traditionnels, en plus de :

Bijoux à diamants de grande qualité : bagues, solitaires, bracelets, boucles d'oreilles, colliers.



Montres suisses de qualité : Rolex, Cartier, Piaget, Patek Philippe, Omega, Genève, Versace, Baume Mercier



ARTICLES DÉDOUANÉS - TAXES ET DROITS D'IMPORTATION ACQUITTÉS

Date : LE DIMANCHE 31 AOÛT 2003 - ENCAN À 14 H  
INSPECTION ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13 H  
Endroit : HÔTEL OMNI, MONTRÉAL  
1050, RUE SHERBROOKE OUEST

Chaque lot est adéquatement étiqueté. Catalogue officiel fourni. Identification exigée à l'inscription. Commission d'achat de 15% en sus. Certains articles peuvent être sujets à des conditions. Sous réserve d'ajouts, de retraites, d'erreurs ou d'omissions. Ventes finales. Heritage Auctioneers. 1 800 660-5133. www.heritageauctioneers.com

## VINCENT MARISSAL

vincent.marissal@lapresse.ca

# Prompt rétablissement M. Landry

La journée peut paraître mal choisie pour parler de l'avenir politique de Bernard Landry, lui qui se remet dans un hôpital de Québec d'une appendicectomie subie mercredi soir, mais il faudra bien aborder la délicate question un jour ou l'autre. Et probablement plus tôt que tard à en juger par l'impatience de l'aspirante Pauline Marois.

D'ailleurs, rassurez-vous, le chef du Parti québécois se porte bien. Hier matin vers 7 h 30, moins de 12 heures après son opération, il avait déjà fait quelques pas, puis il a lu les journaux disponibles avant d'appeler son attachée de presse pour causer de la couverture médiatique de la réunion du caucus péquiste. Dans l'ensemble, il était plutôt satisfait de la couverture. Comme quoi, Bernard Landry n'est pas seulement costaud, il est aussi tout à fait serein. Deux qualités dont il aura bien besoin parce que la rentrée s'annonce déjà mouvementée et l'hiver encore davantage.

Après le repos estival bien mérité, c'est maintenant le temps des décisions et des remises en question au PQ, un exercice parfois douloureux dans un parti qui pousse souvent les débats jusqu'aux portes du déchirement. Cet automne, le PQ bouillonnera sur deux fronts : la direction du parti et l'avenir de l'option souverainiste. C'est plus qu'il n'en faut pour animer joyeusement la scène politique québécoise.

Si on ne sait toujours pas combien de temps Bernard Landry restera chef du PQ, on sait néanmoins ce qu'il ne devrait pas faire à ce poste. Facile, il suffit de regarder à Ot-

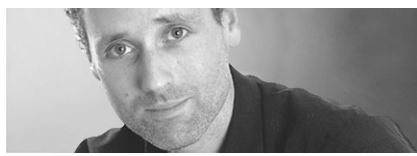
tawa. Jean Chrétien a écrit depuis un an le petit manuel de tout ce qu'il faut faire pour rendre difficile la passation des pouvoirs : trop tarder à annoncer son départ, éti- rer son départ sur 18 mois, bousculer son caucus avec des projets de lois controversés, garder un flou sur sa date définitive de départ...

Certains diront que Jean Chrétien a sans contredit connu la meilleure année de son règne de 10 ans en terme de décisions et de gouvernance dans le tumulte, mais il faut noter qu'il est, lui, au pouvoir et que son parti est certain de le conserver.

Les intentions de Bernard Landry pour le moment sont de rester au moins jusqu'au congrès du Parti québécois en 2005, soit, précisément, dans 18 mois. Peut-être plus. Avec Pauline Marois qui rue déjà dans les brancards et François Legault qui ne tardera pas à se mettre à la poursuite de sa rivale, tous les éléments sont réunis pour une autre transition cahoteuse.

Pour éviter les grands psychodrames, et comme il est acquis qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections, deux scénarios s'offrent à Bernard Landry :

— ou bien il annonce clairement une date de départ dans les prochains mois et la course peut alors s'organiser autour d'un vrai débat d'idées, ce qui ferait le plus grand bien au Québec qui a été privé de ce genre d'exercice depuis près de 30 ans (à condition que l'on



ne se borne pas à débattre de stratégies référendaires) ;

— ou alors il reste jusqu'à nouvel ordre et réussit à imposer (ou, mieux, à s'entendre) sur une paix interne avec les aspirants chefs.

Comme le deuxième scénario semble improbable à cause de l'impatience de la meneuse dans la course à la succession, Bernard Landry devrait, pour le bien de son parti, ne pas s'incruster et s'entendre avec les deux candidats sur le scénario de la transition en douceur (en autant que la chose soit possible au PQ).

## Pendant ce temps-là, au Bloc...

Il n'y a pas que le PQ qui se paye une profonde remise en question ces temps-ci. Le petit frère fédéral, le Bloc québécois, traverse lui aussi une autre crise existentielle (une autre !).

Bernard Landry devait d'ailleurs se rendre à un cocktail du Bloc à Mont-Sainte-Anne, mercredi soir, quand ses maux de ventre persistants ont plutôt convaincu son personnel de l'envoyer à l'hôpital.

Ça n'a rien à voir avec l'appendice, mais plusieurs députés du Bloc éprouvent eux aussi des malaises depuis quelques temps en pensant aux prochaines élections fédérales. L'arrivée prochaine de Paul Martin à la tête des libéraux fédéraux inquiète sérieusement le Bloc, mais aussi le PQ. Et pour cause. Si la

défaite du PQ a fait mal au mouvement souverainiste en avril, une dégelée du Bloc le printemps prochain ferait encore plus mal puisqu'elle confirmerait la désaffection des Québécois pour les partis souverainistes.

En avril, le PQ a connu un creux historique, ne récoltant que 33 % des voix, une bien mauvaise nouvelle pour le Bloc. Le Bloc est à Ottawa, donc plus loin des préoccupations des Québécois, son chef n'est pas plus charismatique qu'il ne l'était en 2000 (il est seulement plus usé), la pertinence même du parti est de nouveau remise en question et son adversaire est beaucoup plus populaire que ne l'est Jean Charest. Les planètes sont mal alignées pour le Bloc.

« Il y a plus de gens qui se disent souverainistes (dans les sondages) que de gens qui disent vouloir voter pour le Bloc. Il s'agit de ramener ces gens-là », avance le député Richard Marceau. Gros contrat, surtout contre Paul Martin qui veut jouer la carte de l'ouverture envers les provinces.

M. Duceppe a accusé hier Paul Martin de vouloir déclencher des élections au printemps pour éviter de répondre aux questions de l'opposition aux Communes. C'est vrai, M. Martin pourra, accessoirement, éviter la Chambre des communes. Mais les vraies raisons d'une élection rapide sont plutôt de marquer la cassure avec le régime Chrétien et de profiter de son élan pour planter l'opposition, y compris le Bloc québécois.

Ça, Gilles Duceppe le sait trop bien.

# Le Bloc québécois passe en mode électoral

## Le parti de Gilles Duceppe entend faire connaître « le vrai Paul Martin »

GILLES NORMAND

**MONT-SAINTE-ANNE – Le caucus préparatoire à la session du Bloc Québécois, qui s'est terminé hier au Mont-Sainte-Anne, près de Québec, a vite mis la priorité sur les prochaines élections, avec comme stratégie de taper sur le successeur appréhendé de Jean Chrétien, c'est-à-dire de faire connaître « le vrai Paul Martin ».**

Selon le chef bloquiste Gilles Duceppe, si Paul Martin est si populaire au Québec, c'est parce que « les Québécois ne le connaissent pas ».

Gilles Duceppe, dont le leadership n'est plus contesté notamment parce qu'aucun successeur ne se pointe et parce que l'échéance électorale est trop proche, a lancé une première attaque contre le député de LaSalle—Émard en affir-

mant que lorsqu'il était ministre des Finances, « il payait ses impôts dans des paradis fiscaux », allusion à l'enregistrement des navires de la Canada Steamship Line, alors propriété de Paul Martin.

Ce n'est en effet que depuis lundi que M. Martin a transféré la propriété de cette compagnie à ses trois fils.

« Les Québécois ne connaissent pas Paul Martin parce qu'il ne se prononce sur à peu près rien (...) Dès qu'il y a une question controversée, il est absent ou refuse de se prononcer (...) Nous ne connaissons pas son opinion sur les accords de Kyoto, ni sur le projet de loi sur le financement des partis politiques, pas plus que sur le projet de loi sur les mariages entre couples de même sexe. Il s'absente de la Chambre chaque fois qu'il y a un vote important », a lancé le chef du Bloc dans un point de presse.

M. Duceppe a tenu à répondre à ceux qui prétendent que l'existence du Bloc empêche la tenue d'une véritable opposition aux libéraux.

« C'est faux. Seul le Bloc québécois peut battre les libéraux au Québec. S'il n'y avait le Bloc, il y aurait 75 députés libéraux au Québec », soutient-il.

Le chef bloquiste reconnaît que les sondages donnent une différence de 20 points en faveur des libéraux au Québec, et qu'il s'agit là d'une côte importante à remonter pour ce parti qui a fait élire 34 députés à Ottawa. Mais il compte sur le vote francophone dont l'écart n'est que de 8 % entre le Bloc et le Parti libéral du Canada, en faveur de ce dernier.

Le Bloc québécois dénonce la tentative des libéraux de présenter dans deux semaines le projet de loi sur la réforme de la carte électorale, ce qui, selon eux, n'a pour objet que de déclencher des élections hâtives au printemps, en avril par exemple, pour éviter à Paul Martin d'avoir à répondre aux questions des députés en Chambre.

« Nous réclamons le respect de la loi », a insisté Gilles Duceppe, en affirmant qu'en vertu de la loi actuelle, des élections ne peuvent être déclenchées avant la fin d'août.

Selon les députés bloquistes, le gouvernement libéral veut faire voter la nouvelle carte électorale également pour gagner quelques circonscriptions de plus dans l'Ouest.

« Nous allons faire une grosse bataille là-dessus à la reprise des travaux parlementaires », a assuré Gilles Duceppe.

Le vote concernant le projet de loi sur les mariages entre citoyens de même sexe est par ailleurs une source de tiraillements au sein du Bloc, dont une importante majorité de députés se dit favorable. Quatre ou cinq députés, qui représentent des circonscriptions rurales et fortement catholiques ont plus de difficultés à faire connaître leur opinion, se limitant à dire qu'ils consultent leur électoral avant de se prononcer. Il est possible toutefois que ce projet de loi ne soit pas adopté avant les élections.

Gilles Duceppe s'est lui-même prononcé en faveur de ces mariages et il a reconnu qu'il préférerait que tous les députés bloquistes soient du même avis. « C'est un vote libre ; chaque député vote selon son âme et conscience », explique-t-il.

Par ailleurs, le leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier, a été désigné pour présider le comité électoral du parti en prévision des prochaines élections. Il sera responsable de la préparation et de la coordination de l'organisation politique du Bloc québécois. M. Gauthier entreprendra donc sous peu une tournée des régions du Québec.

« J'entreprendrai une tournée du Québec pour rencontrer les militantes et les militants et réactiver notre organisation électorale. Nous devons nous assurer d'un niveau et d'une qualité de préparation exceptionnels et j'y veillerai personnellement », a indiqué Michel Gauthier.

Le député de Roberval supervisera, avec la vice-présidente du parti, Hélène Alarie, les autres comités mis sur pied en fonction des élections : comités de candidatures féminines, du contenu, de la recherche et des communications, de la mobilisation et des finances.

Pour servir le thé au salon,  
ou changer l'huile sous la voiture.

La table basse NEXT rectangle

**129<sup>00</sup>\$**

La table basse NEXT carré

**99<sup>00</sup>\$**



3 MAGASINS DE 75 000 PIEDS CARRÉS  
Ouvert tous les jours de la semaine de 10h à 21h

LAVAL 2888, avenue du Cosmodôme (450) 687-3361  
ST-HUBERT 1651, boul. des Promenades (450) 443-1120  
QUÉBEC 5600, boul. des Gradins (418) 634-5454

**FLY**

MEUBLES & DÉCORATION

## La Cour suprême rejette la demande de l'ex-policier Gilles Tremblay

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — La Cour suprême a rejeté la requête pour permission d'en appeler déposée par Gilles Tremblay, l'ancien directeur adjoint de la sécurité publique de Trois-Rivières-Ouest. Les trois juges qui avaient été saisis du dossier ont en effet conclu, hier matin, que la Cour d'appel n'avait pas erré en maintenant la décision rendue en première instance et que le droit à la vie privée sur un ordinateur n'était pas d'intérêt national puisqu'il existe déjà une jurisprudence.

L'ex-policier avait été reconnu coupable d'avoir utilisé son ordinateur de travail, au poste de police, pour stocker et visionner des images de pornographie juvénile.

La décision rendue par le juge Narcisse Proulx avait été contestée par les avocats de Tremblay qui avaient porté l'affaire devant la Cour d'appel. Ils avaient notamment soumis le fait que l'ordinateur de leur client avait été fouillé sans mandat et que cette fouille avait été ordonnée à la suite d'une information anonyme.

Ils soutenaient également que le policier s'intéressait au phénomène de la pornographie juvénile sur Internet à des fins d'enquête. C'est pour cela, selon eux, que leur client avait stocké plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de photographies. Gilles Tremblay faisait cette consultation au quartier général de la police puisqu'il n'avait pas d'ordinateur chez lui.

Or, la Cour d'appel avait maintenu la première décision, concluant également qu'un ordinateur de travail fourni par l'employeur n'avait pas de caractère de confidentialité et pouvait en tout temps faire l'objet de vérifications.

L'ancien policier, dont la sentence était suspendue en raison du processus judiciaire, devra désormais purger sa peine de 12 mois de prison dans la collectivité.

# La triple vie de Marlène Chalfoun

CHRISTIANE DESJARDINS

**Une agente de liaison qui s'ennuie à la cour municipale, qui est mal dans sa peau, qui en veut à sa famille, qui fantasme du sexe et de violence, et qui exulte en confiant tous ses petits problèmes et ses ébats, réels ou imaginaires, à un délinquant dangereux emprisonné pour un temps indéterminé à la prison de Port-Cartier.**

Les lettres — toutes en anglais — rendues publiques au procès de Marlène Chalfoun en dévoilent un peu plus sur cette femme de 36 ans, qui subit présentement son procès pour complot en vue de commettre une agression sexuelle grave sur une femme et ses deux enfants, avec la complicité de deux prédateurs sexuels notoires.

C'est en 1998 que Chalfoun a commencé à correspondre avec Nick Paccione, emprisonné à la prison de Port-Cartier pour une série d'agressions sexuelles. Elle l'a connu par le biais d'une petite annonce dans un quotidien. Les lettres admises en preuve ont cependant presque toutes été écrites en 2002, sauf quelques-unes qui l'ont été en 2001. Pour la plupart, elles ont été retrouvées dans la cellule de Paccione, qui les conservait religieusement et s'en servait pour ses séances de masturbation.

Entre les aléas de sa petite vie quotidienne, comme son manque d'argent, sa haine de son père, ou un souper avec un collègue, Chalfoun, y raconte ses expériences sexuelles avec de nombreux hommes, et écrit de façon à exciter Paccione. « J'ai une petite jupe noire très très courte, une petite culotte

rouge... » « I love sex », écrit-elle souvent. Elle se décrit comme une putain, et Paccione se plaît à l'appeler ainsi. Tous deux considèrent cela comme un compliment. Les propos sont extrêmement crus.

Parallèlement, Chalfoun encourage Paccione, pour qu'il tienne bon, et lui donne des conseils dans le but qu'il obtienne un jour sa libération. « Quand ils te parlent, baisse les yeux », dit-elle à propos des gardiens de prison. Écris à la Cour suprême... On va te trouver un bon avocat pour te sortir de là... »

L'entrée en scène de Frank, un prédateur sexuel qui est en liberté, attise le feu, au début de 2002. Malgré ses abondantes expériences sexuelles, Chalfoun se cherche constamment un homme. Paccione, qui correspond régulièrement avec Frank, veut le présenter à Chalfoun et lui vante les « talents » de Frank. En mai 2002, un lien est tissé, quand Paccione envoie une lettre de Frank à Chalfoun. Des 32 lettres dévoilées publiquement, celle de Frank, qui décrit avec une jouissance abjecte le viol et le meurtre d'une adolescente de 14 ans survenu moins de deux semaines auparavant dans l'est de Montréal, est la plus difficile à supporter, et démontre la perversité démoniaque qui animait les deux hommes.

Chalfoun se demande au début si ce récit est vrai, et si Frank existe réellement. « Est-ce qu'il viole et tue vraiment ? Si cette histoire est vraie, elle n'est pas amusante », écrit-elle, en disant qu'elle pourrait aller à la police avec cette lettre compromettante. Mais elle n'en fera rien. « Croyais-tu vraiment que j'irais à la police », écrit-elle plus tard ? Son intérêt pour Frank s'amplifie. De fil en aiguille, elle en vient à proposer à Nick que Frank utilise ses talents à faire quelque chose de constructif, comme agresser une femme qu'elle déteste.

### ÉVÉNEMENT

Procès de Marlène Chalfoun, accusée de complot pour commettre une agression sexuelle grave sur une femme et ses deux enfants, avec deux complices, entre mai et septembre 2002.

### COMPLICES

Nick Paccione, déclaré délinquant dangereux pour une série de crimes sexuels, qui est emprisonné pour un temps indéfini à la prison de Port-Cartier.

Frank, un autre délinquant sexuel, qu'on ne peut cependant pas identifier parce qu'il est en attente de son procès pour meurtres. Au moment des faits reprochés à Chalfoun, il était cependant en liberté.

### ÉTAT DU PROCÈS

La défense a demandé un non-lieu cette semaine, soit la fin du procès pour absence de preuve. À la fin des plaidoiries, hier, la juge Micheline Corbeil-Laramée a annoncé qu'elle mettrait le tout en délibéré et rendrait sa décision le 4 septembre. Si la juge décide qu'il n'y a pas de non-lieu, le procès se poursuivra. Ce sera au tour de la défense de faire valoir sa preuve.

Chalfoun donne la ville de résidence de la femme en question (sans l'adresse toutefois), et propose des scénarios pour s'introduire dans sa maison, de même que des façons de l'agresser, elle et ses deux enfants.

Dans les lettres, on constate que Chalfoun est tiraillée entre le désir

de rencontrer Frank, et la crainte qu'il lui inspire. Paccione la convainc qu'elle n'a rien à craindre, parce qu'elle est comme sa soeur, et que lui-même est comme un frère pour Frank. D'ailleurs, dit-il, Frank a promis qu'il ne lui ferait pas de mal. Ils forment un trio, une famille, conviennent-ils. Ils pourraient faire de grandes choses ensemble. Les deux hommes jubilent à l'idée que Chalfoun se joigne à eux pour commettre des crimes sexuels et des meurtres, et celle-ci n'exclut jamais cette possibilité.

« Avoir une femme avec nous serait définitivement un plus pour ramener nos petits agneaux à la maison... Quelles sont ses limites? » demande Frank à Paccione. Il écrira aussi : « Peut-être qu'elle aimerait se joindre à moi dans un viol réel ? Est-elle prête à éliminer les victimes, après que c'est fait ? Je ne veux pas qu'elle se sente coupable après, au bout de quelques semaines ou quelques mois, et qu'elle aille voir les flics... »

De son côté, Chalfoun s'inquiète pour Frank, quand il est question de l'arrestation d'un agresseur sexuel. Elle craint que ce soit lui, mais ce n'est pas le cas. Elle respire mieux. Chalfoun finira par rencontrer Frank deux fois. La première, le 31 août 2002, à son magasin de téléphones portables de la rue Langelier. Elle se fait passer pour une cliente, sans dévoiler son identité et se contente de regarder Frank. La seconde fois, le 2 octobre, elle le rencontre dans un restaurant de La-Salle, et converse avec lui pendant une heure environ. Le lendemain, ils sont tous deux arrêtés, et accusés dans des procès séparés. On ne peut dévoiler la véritable identité de Frank, parce qu'il est aujourd'hui en attente de son procès pour meurtres.



• VUS DE L'ANNÉE SELON MOTOR TREND\* • CAMION NORD-AMÉRICAIN DE L'ANNÉE • MEILLEUR NOUVEAU VUS SELON L'AJAC\* • TROPHÉE PYRAMIDE DU CAA POUR LA SÉCURITÉ\* • VÉHICULE LE MIEUX CONSTRUIT SELON LA SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS DE L'AUTOMOBILE

LA TOUTE NOUVELLE VOLVO XC90. 5 PREMIÈRES MONDIALES, DES TAS DE TROPHÉES ET DISPONIBLE DÈS MAINTENANT.

**POUR UNE FOIS, LES CRITIQUES SONT UNANIMES. VENEZ VOIR POURQUOI.**

**VOLVO**  
pour la vie

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE

**748\$\***

/MOIS 48 MOIS

**0\$\*\*** DÉPÔT DE GARANTIE

LA XC90 - 5 PREMIÈRES MONDIALES :

(1) RÉGULATEUR DE STABILITÉ ANTI-RETOURNEMENT DE SÉRIE (2) SYSTÈME AUDIO DOLBY PROLOGIC III® DE 445 WATTS À 13 HAUT-PARLEURS EN OPTION (3) COUSSIN REHAUSSEUR CENTRAL INTÉGRÉ POUR ENFANT DE SÉRIE (4) RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX POUR LES TROIS RANGÉES DE SIÈGES DE SÉRIE (5) CEINTURES DE SÉCURITÉ AVEC PRÉTENEURS AUX 7 SIÈGES DE SÉRIE

LA XC90 - CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE :

BOÎTE DE VITESSE AUTOMATIQUE AVEC MODE GEARTRONIC • TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE • SELLERIE EN CUIR • SIÈGE CONDUCTEUR À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVEC 3 RÉGLAGES EN MÉMOIRE • SIÈGES AVEC SYSTÈME DE PROTECTION ANTI-CONTRECOUP • CLIMATISATION À DEUX ZONES CONTROLÉE ÉLECTRONIQUEMENT • MEILLEUR ESPACE DE CHARGEMENT DE SA CATÉGORIE

**POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE ET TROUVER UN CONCESSIONNAIRE, VISITEZ VOLVOCANADA.COM**

\*Le PDSF pour une Volvo XC90 1.5T 2004 est de 54 995 \$. Frais de transport et de livraison de 1 275 \$, taxes, immatriculation, assurance, redevance PPSA et frais du concessionnaire en sus. Le véhicule illustré est une Volvo XC90 T6 2004, PDSF de 61 995 \$. Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. À titre d'exemple, location d'une Volvo XC90 2.5T 2004 avec un PDSF de 54 995 \$ plus frais de transport et de livraison de 1 275 \$ : 747,91 \$ par mois pendant 48 mois. Acompte de 4 400 \$. Le coût total de location est de 35 699,88 \$. Prix d'achat à l'échéance du bail de 29 611,10 \$. Le prix peut varier en fonction de l'équipement ajouté. Le premier paiement mensuel est dû au début à la livraison. \*\*Dépôt de garantie non requis sur les XC90 2004 pour les termes de 48 mois seulement. Kilométrage limité à 20 000 km par an (frais de 0,18 \$ par kilomètre excédentaire). Taux annuel : 8,35 %. Taxes, immatriculation, assurance, redevance PPSA et frais du concessionnaire en sus. Le concessionnaire peut réduire le prix de vente ou de location. L'offre prend fin le 30 septembre 2003. Certaines conditions d'application. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. † Prix décernés à la XC90 2003 : Trophée ACDLA 2003 de l'AJAC, «Meilleur nouveau Véhicule Utilitaire Sport» (plus de 45 000 \$), Véhicule Utilitaire Sport 2003 selon Motor Trend, Trophée Pyramide 2003 du CAA pour les innovations en matière de sécurité. ©2003 Automobiles Volvo du Canada Ltée. «Volvo pour la vie» est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltée. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Visitez [www.volvocanada.com](http://www.volvocanada.com)

# Objectifs de recyclage : les MRC gardent le cap

CHARLES CÔTÉ

UN FOSSÉ se creuse entre la métropole et le reste de la province quant au respect des politiques de recyclage.

Contrairement à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les municipalités régionales de comté (MRC) gardent le cap sur l'objectif provincial en matière de recyclage et de réduction des déchets, selon le président de la Fédération des municipalités de Québec, Michel Belzil.

« Oui, les objectifs sont ambitieux, mais on garde le cap tel qu'il nous a été proposé », dit-il.

L'objectif est de détourner 60 % du contenu du sac vert vers d'autres destinations que le dépotier d'ici à 2008. Actuellement, le taux de recyclage plafonne sous les 20 %.

« Il n'y a pas de demande au sein des MRC pour reporter l'échéance de 2008 », assure M. Belzil.

Hier, *La Presse* révélait que la CMM, qui regroupe la moitié de la population du Québec, comptait atteindre l'objectif seulement en 2013, avec cinq ans de retard.

« On va demander au gouvernement de nous accorder un délai, a confirmé hier Pierre Boileau, président de la commission environnementale de la CMM. Si on veut être lucide et crédible, on ne peut pas dire qu'on va atteindre les objectifs en 2008. »

Toutefois, à Montréal comme ailleurs, tous demandent à Québec d'adopter rapidement des mesures pour financer le recyclage, notamment le projet de taxe à l'enfouissement des ordures. « Il va falloir demander des dizaines de millions de dollars et on a déjà exclu le champ de la taxe foncière », dit M. Boileau.

« Pour ce qui est de la mise en oeuvre, particulièrement le financement, il se peut qu'on corrige le tir d'ici à 2008 », avertit pour sa part M. Belzil.

Il reste que M. Belzil craint l'effet qu'aurait une décision de Québec de donner un sursis à la CMM. « Ça va faire bouler de neige, dit-il. On ne peut pas demander à certains citoyens de faire des efforts et à certaines municipalités de faire des investissements considérables, mais pas à d'autres. Il faut tous partir sur le même pied. »

Le ministre Mulcair n'a pas voulu commenter la situation hier. Son porte-parole a indiqué qu'il préférerait prendre connaissance du projet de plan de gestion de la CMM.

Actuellement, une seule MRC, celle de Brome-Missisquoi, a adopté et fait approuver son plan de gestion des matières résiduelles.

La responsable de ce plan, la géographe Sophie Cornélius, affirme qu'il est prévu que l'objectif de 60 % de taux de récupération sera atteint en 2008. Le plan sera mis en branle dès janvier avec l'interdiction pour les 54 000 citoyens de la MRC de mettre des rebuts de jardinage dans le sac poubelle.

Toutefois, dit-elle, il subsiste des incertitudes sur la façon d'y arriver, y compris sur le financement des mesures. « Il n'y a aucun moyen coercitif ni incitatif, déplore-t-elle. On attend toujours le règlement sur la taxe à l'enfouissement. Les coûts d'enfouissement sont très bas. Il y a des municipalités qui enfouissent à 30 \$ la tonne, alors il n'y a pas de gros incitatif à la récupération. »

## REPORT DES RÉFÉRENDUMS SUR LES DÉFUSIONS

# Valse-hésitation chez certains élus de l'UCIM

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'IDÉE DE repousser de deux ans la tenue des référendums sur les défusions le temps de réorganiser l'administration municipale ne fait pas l'unanimité au sein du caucus du parti du maire Gérald Tremblay, l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM).

Le président de l'arrondissement de Kirkland, John Meaney, dit respecter la demande du maire, mais il propose des référendums sur les défusions dès le printemps 2004. « Je comprends M. Tremblay, son devoir est de travailler à bâtir la nouvelle ville, mais je pense que ça doit être fait le plus vite possible », dit-il. M. Meaney compte demander aux députés libéraux de l'Ouest-de-l'île de maintenir leur engagement de tenir des référendums rapidement.

Le conseiller de Dollard-des-Ormeaux—Roxboro, Howard Zingboim, veut tenir des registres dans les prochains mois, mais il est prêt à appuyer le report des référendums. « Je ne veux pas attendre deux ans pour la tenue des registres, mais on peut ensuite attendre 18 mois pour donner une chance à la ville », explique-t-il. M. Zingboim fait valoir que l'administration Tremblay aura tout de même quelques mois pour entreprendre l'application de son plan de décentralisation avant la tenue des registres.

Ces conseillers municipaux sont toujours indécis par rapport au plan de décentralisation du maire Tremblay. Ils devront toutefois se prononcer la semaine prochaine, lorsque les membres du conseil municipal discuteront et voteront sur ce plan au cours d'une assemblée extraordinaire.

Mercredi, M. Tremblay avait affirmé avoir l'appui de tout son caucus lors du dévoilement de son mémoire sur le projet de loi 9. Dans ce document, l'administration Tremblay demande au gouvernement de retarder les référendums de deux ans afin de laisser le temps à son plan de réorganisation municipale de faire effet. Ce plan a pour but de donner plus d'autonomie aux arrondissements et l'administration espère qu'il réduira l'appui aux défusions.

L'administration Tremblay a exigé du même souffle des modifications législatives pour appliquer son plan et obtenir de nouvelles sources de revenus, tel que promis par les libéraux durant la campagne électorale.

De son côté, le président de l'arrondissement de Pointe-Claire, Bill McMurchie, soutient que l'administration Tremblay tente de reporter les référendums parce

qu'elle craint de les perdre. « Il demande de changer les règles pour mettre en place une machine bureaucratique impossible à changer, et en même temps il veut plus d'argent pour se donner l'apparence d'être plus efficace », soutient-il. Aujourd'hui conseiller municipal indépendant, M. McMurchie milite activement pour reconstituer l'ancienne ville de Pointe-Claire. Il préside le Regroupement des citoyens de Pointe-Claire pour la défusion qui compte maintenant 600 membres.

Selon l'ancien maire de Westmount, Peter Trent, le gouvernement libéral n'acceptera jamais d'attendre deux années supplémentaires avant de tenir des référendums. « Si les libéraux veulent rectifier une erreur du passé, si l'on veut avoir la justice, on ne peut pas attendre deux ans », croit-il. M. Trent ajoute que le maire Tremblay a eu 15 mois pour décentraliser la ville, mais qu'« il n'a rien fait ».

# STEINWAY

## Solde de pianos

### 4 jours seulement

Jeudi à dimanche - 28 au 31 août



Une étude récente montre que l'apprentissage du piano en âge préscolaire améliore la capacité de raisonnement abstrait chez l'enfant et l'aide à développer des habiletés additionnelles qui contribueront à sa réussite dans la vie.

- Steinway & Sons .....À partir de **19 900 \$**
- Boston droit .....À partir de **7 999 \$** (de Steinway)
- Boston à queue .....À partir de **19 900 \$** (de Steinway)
- Essex droit (de Steinway) .....À partir de **6 400 \$**
- Essex à queue.....À partir de **15 800 \$**
- Mendelsohn (neuf) .....**2 895 \$**
- Mendelsohn à queue 6'1".....**46 000 \$** (Fabriqué en Allemagne) (Piano automatique)
- Système de piano automatique **5 995 \$** (Piano disc)

## PIANOS PRESTIGE

6078, rue Sherbrooke Ouest  
(514) 482-5304 - 1 877 333-3232  
www.pianosprestige.ca

### Promotion



## La belle histoire

Voici une belle histoire vraie. Si votre alimentation laisse à désirer, vous pouvez tirer un immense profit de mieux-être avec l'emploi régulier de la formule Phytobec à multi-éléments. Nous ne pouvons analyser ici en détail tous ses éléments, ils sont trop nombreux, mais sachez que certains de ces éléments, les minéraux par exemple, sont chélatés (que l'on nomme protéinates). Cette chélation a pour but d'augmenter l'assimilation du produit dans l'organisme. Il fallait y penser et il fallait aussi le faire. C'est ce qu'ont réalisé après maintes recherches, plusieurs chimistes dans le cadre d'un programme permanent sur les effets protecteurs de la santé, développés pour Phytobec. Toujours à l'étude de nouvelles données scientifiques, Phytobec a modifié sa formule quatre fois en l'espace de quinze ans. Quatre nouveaux DIN ont été émis par Santé Canada.

Des minéraux c'est bien, mais encore faut-il qu'ils soient assimilés par votre organisme. Ça, c'est une autre histoire. La belle histoire Phytobec.

Montréal : (514) 272-1365  
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365  
Estrie : (819) 823-3322

# Les arrêts mordent la poussière.



## Voyagez d'un trait, avec le super nouvel horaire de vols sans escale WestJet vers Halifax, Vancouver et Hamilton à partir du 15 septembre 2003.

Chez WestJet, nous sommes très excités d'offrir à nos amis de Montréal notre nouvel horaire de vols vers Halifax, Vancouver et Hamilton. Dès le 15 septembre 2003, vous pourrez choisir parmi nos vols quotidiens sans escale à partir de Montréal vers Halifax, Vancouver et Hamilton. Vous pouvez aussi compter sur notre accueil WestJet pour faire de votre trajet une expérience aussi agréable que l'arrivée à destination. Allez-y pour du plaisir ininterrompu. Réservez WestJet, la ligne aérienne nationale à bas tarifs.

VOL DE DÉPART #	DÉPART	ARRIVÉE	ESCALES	JOURS
WS628 (Montréal à Halifax)	3:25pm	5:55pm	sans escale	quotidien
WS629 (Montréal à Vancouver)	7:45pm	10:10pm	sans escale	quotidien
WS537 (Montréal à Hamilton)	8:30am	9:45am	sans escale	quotidien*

VOL D'ARRIVÉE #	DÉPART	ARRIVÉE	ESCALES	JOURS
WS629 (Halifax à Montréal)	6:25pm	7:10pm	sans escale	quotidien
WS628 (Vancouver à Montréal)	7:00am	2:45pm	sans escale	quotidien
WS538 (Hamilton à Montréal)	10:25am	11:35am	sans escale	quotidien*

Victoria • Vancouver • Abbotsford • Kelowna • Prince George • Comox • Calgary • Edmonton • Grande Prairie • Fort McMurray • Saskatoon • Regina • Winnipeg • Thunder Bay • Sudbury • Sault Ste. Marie • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's

\*Vérifiez westjet.com pour des vols sans escale supplémentaire. \*\*Obtenez un mille de récompense AIR MILES pour chaque 20,00 \$ dépensé lorsque vous réservez un vol en ligne à westjet.com. Les milles de récompense sont accordés sur le tarif total, non compris toutes les taxes et les frais d'améliorations aéroportuaires. Les milles de récompense AIR MILES seront décomés après la fin d'un voyage.  
md/mc Marque déposée/de commerce d' AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et par WestJet.



Obtenez un mille de récompense AIR MILES précieux pour chaque 20 \$ dépensé lorsque vous ou votre agent de voyages réservez vos vols en ligne à westjet.com.

LA DESSERTE DE L'AÉROPORT DE DORVAL

SERVICE EN BOEING 737 | COLLATIONS GRATUITES  
RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM  
APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

RÉSERVEZ EN LIGNE À  
**westjet.com**

ÉCONOMISEZ  
**5\$**  
EN LIGNE

**WESTJET**  
le ciel canadien à bon prix



# L'élève-pilote pakistanais demeurera incarcéré

Un deuxième Pakistanais a été libéré moyennant une caution de 2000\$

KARIM BENESSAIEH

**TORONTO – L'élève-pilote dont l'arrestation a semé l'émoi au pays il y a deux semaines, parce que ses cours l'amenaient à survoler la centrale nucléaire de Pickering près de Toronto, restera derrière les barreaux. Ainsi en a décidé hier un arbitre d'Immigration Canada, admettant du même souffle qu'aucune preuve n'avait été apportée reliant l'élève en question, Anwar Ur-Rehman Mohammed, au réseau terroriste Al-Qaeda.**

« Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de preuve qu'il n'y a pas de raison d'avoir une suspicion raisonnable, a expliqué l'arbitre William Willoughby. Et je crois qu'il y a des raisons d'être suspicieux. »

À quelques mètres de là, dans une salle de l'édifice de Citoyen-

neté et Immigration Canada à Toronto, l'arbitre Vladislav Tumir a cependant jugé que le manque de preuves commandait la libération d'un des 19 hommes arrêtés, Saif Ulla Khan. Le Pakistanais de 39 ans a été libéré moyennant une caution de 2000 \$. Se disant évidemment heureux de la décision, l'avocat de M. Khan, Mohammed Sayd, a écorché au passage le processus administratif dans lequel sont pris les hommes arrêtés.

« C'est ridicule à l'extrême. Tout dépend de la qualité de l'arbitre, finalement. Soit l'arbitre ne fait qu'étamper la décision de l'Immigration, soit il décide d'aller au fond des choses. » Me Sayd représente également le frère de Saif Ulla, Imran Younés, qui a vu sa demande de libération sous caution refusée mercredi.

Présent à l'audience, un ami de Saif Ulla Khan, Faisal Zafar, a affirmé avec emphase avoir « retrouvé sa foi » dans le Canada. « Je l'avais perdue hier, a-t-il précisé. Je ne connais pas tous les 19 hommes, mais je peux vous dire que les deux (frères Khan) n'ont rien fait de mal. Je les connais depuis un

bon bout de temps, ce sont de bons gars. »

Au total, sur les 11 hommes arrêtés le 14 août dernier et soupçonnés de former une cellule dormante d'Al-Qaeda qui ont comparu hier, six ont vu leur détention prolongée de 30 jours. Les autres dossiers ont été reportés et, dans un seul cas, on a octroyé la liberté sous caution. Il s'agit de la deuxième libération conditionnelle après celle accordée à Mohammad Akhtar mercredi, qui a par ailleurs été confirmée hier.

## Des vols « banals »

Le cas qui a soulevé le plus d'intérêt hier est celui de l'élève pilote Mohammed. Musulman originaire du sud de l'Inde, il est le seul homme arrêté à ne pas provenir de la province du Panjab, au Pakistan. Il a émigré au Canada le 15 octobre 2000, muni d'un permis d'étude pour suivre des cours de pilotage commercial au Juan Flight School, en Colombie-Britannique. Théoriquement, selon l'Immigration, ce cours devait être terminé en six mois. Pour des raisons obscures, il quitte cette école et s'inscrit à la

Durham Flight School à Oshawa, près de Toronto, en 2001. C'est là, d'ailleurs, qu'il sera appelé à effectuer les fameux vols au-dessus de la centrale nucléaire de Pickering.

Ce détail a frappé l'imagination du public, mais le survol de la centrale nucléaire est « banal » pour les élèves pilotes qui décollent d'Oshawa et se rendent à Toronto, a fait valoir l'avocat de M. Mohammed, David Orman. « Voler au-dessus de la centrale nucléaire est une grave accusation selon l'Immigration, mais ils sont bien les seuls à trouver ça suspect. Les élèves pilotes naviguent le plus souvent à vue, alors ils suivent le rivage ou la route 401, et se retrouvent directement au-dessus de la centrale Pickering. » Les médias torontois, qui suivent frénétiquement cette affaire, ont d'ailleurs rapporté plusieurs témoignages de pilotes en accord avec cette assertion.

Comme les 18 autres hommes arrêtés, l'élève pilote s'est ensuite inscrit à l'Ottawa Business School, un établissement que la GRC a décrit comme spécialisé dans la vente de faux diplômes et attestations. M. Mohammed n'avait même pas be-

soin de cette inscription pour prolonger son séjour, a fait valoir l'avocat. « Il faut se rappeler que c'était après le 11 septembre 2001, il n'était pas sûr de pouvoir continuer à prendre ses cours. C'était une mesure supplémentaire, c'est tout. »

Tout au long de l'audience, M. Mohammed est apparu tendu, versant même quelques larmes à la fin quand son avocat a présenté un « ami de la famille » qui offrait de payer sa caution. Ses réactions — et le plaidoyer de l'avocat — n'ont cependant pas eu l'heur d'attendrir l'arbitre, qui a estimé que les autorités avaient raison d'entretenir des doutes quant aux intentions de l'apprenti pilote.

« Suspicion veut dire suspecter quelqu'un sans avoir nécessairement des preuves, ou sur la base de preuves minces, a expliqué l'arbitre Willoughby. Il s'agit d'imaginer ce qu'une personne normale et équilibrée penserait de tous ces éléments juxtaposés. »

Anwar Ur-Rehman Mohammed reviendra devant la Commission de l'Immigration et du statut de réfugié dans 30 jours.

3160900A

COMPTÉ À REBOURS 2003  
LIQUIDATION



## POUR SE GÂTER, FAUT SE HÂTER.



1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> mensualités location 48 mois\*

0\$  
OU  
0\$

1,9%

financement à l'achat 36 mois†

dépôt de sécurité\*

+ crédit à l'achat équivalant à 2 mensualités de location\*\*

Sur ces modèles 2003 en stock.

Highlander  
379\$

par mois/location 48 mois • Transport et préparation inclus  
Comptant de 5 538 \$  
Option 0 \$ comptant également disponible à la location

prix Accès  
À partir de  
36 101 \$\*



RAV4  
269\$

par mois/location 48 mois • Transport et préparation inclus  
Comptant de 4 085 \$  
Option 0 \$ comptant également disponible à la location

prix Accès  
À partir de  
24 318 \$\*



4Runner  
419\$

par mois/location 48 mois • Transport et préparation inclus  
Comptant de 5 396 \$  
Option 0 \$ comptant également disponible à la location

prix Accès  
À partir de  
38 541 \$\*



Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offres de location au détail valables sur les modèles RAV4 2003 (HH20VM AA), Highlander 2003 (HF21AP AA) et 4Runner 2003 (BU14RP AA) neufs en stock. Première et deuxième mensualités de 0 \$ sur tous les modèles RAV4, Highlander et 4Runner 2003 neufs en stock pour des termes de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût de deux mensualités basées sur un terme de 48 mois à l'achat de tous les modèles RAV4, Highlander et 4Runner 2003 neufs en stock. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un financement autre que 60 mois, un rabais équivalant à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois sera accordé. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. † L'offre de financement à l'achat de 1,9 % sur un terme de 36 mois est valable sur tous les modèles RAV4, Highlander et 4Runner 2003 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. \* Prix Accès pour les modèles RAV4 2003 (HH20VM AA), Highlander 2003 (HF21AP AA) et 4Runner 2003 (BU14RP AA) neufs en stock. Les Prix Accès indiqués dans cette publicité sont en vigueur pour le mois d'août 2003 et sont établis par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. \*\* Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 août 2003. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

# Les pays pauvres auraient enfin accès aux médicaments génériques

AFP et AP

GENÈVE — Les 146 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se sont mis d'accord hier sur un mécanisme d'accès des pays pauvres aux médicaments génériques afin de lutter contre les épidémies comme le sida ou la malaria, a annoncé l'organisation internationale.

Le Conseil des accords de propriété intellectuelle (TRIPS), chargé du dossier, a accepté de transmettre l'accord au Conseil général de l'OMC, a déclaré le porte-parole de l'organisation, Keith Rockwell. Le Conseil général, organe exécutif de l'OMC, doit encore donner son feu vert.

L'accord reprend un premier texte approuvé en décembre par tous les pays membres de l'OMC, à l'exception des États-Unis, auquel est adjointe une « déclaration du président » du Conseil général, l'Uruguayen Carlos Perez del Castillo.

« Le Conseil des TRIPS a accepté de transmettre le texte du 15 décembre et la déclaration du président lue par Perez del Castillo au Conseil général qui se réunira rapidement pour décider de l'approbation de ces deux documents importants », a déclaré Rockwell à la presse.

Ce dernier a cependant annoncé, la nuit dernière, que le Conseil général n'avait pas entériné les documents. « Il n'y a pas d'accord. Nous avons besoin de davantage de temps », a-t-il déclaré à l'issue d'une réunion de l'organe exécutif de l'OMC. « Le président ouvrira des consultations dès demain (aujourd'hui) », a-t-il ajouté.

L'accord doit permettre la mise en place d'un mécanisme par lequel les pays en développement pourront fabriquer et importer des copies bon marché de médicaments pour lutter contre les maladies graves.

Le dossier de l'accès des pays pauvres aux médicaments génériques a été débloqué mercredi par un compromis conclu par quatre pays en développement (Brésil, Inde, Kenya et Afrique du Sud) avec les États-Unis, qui redoutaient les conséquences de l'accord de décembre pour leur industrie pharmaceutique.

Pour apaiser leurs inquiétudes, la déclaration, qui accompagne le document précise que la dérogation, « doit être utilisée de bonne foi pour protéger la santé publique (...) et non pour poursuivre des objectifs de politique commerciale ou industrielle ».

Mais alors que l'accord à cinq semblait devoir être approuvé facilement par l'ensemble des pays membres, le Kenya a au dernier moment fait savoir qu'il approuverait l'accord sous conditions, provoquant un retard de six heures de la réunion du Conseil de la propriété intellectuelle.

Interrogée, l'ambassadrice kenyenne, Amina Chawahir Mohamed, a assuré que son pays s'était finalement mis d'accord avec les États-Unis. « Nous sommes manifestement parvenus à un compromis, sinon nous serions toujours en train de discuter », a-t-elle dit.

D'après les règles de l'OMC, les pays confrontés à des crises de santé publique majeures ont le droit d'outrepasser les brevets des médicaments vitaux et de commander des copies moins onéreuses auprès de fabricants de génériques.

Mais jusqu'à hier, ils ne pouvaient se fournir que sur leur propre territoire. Les pays en développement, qui n'ont pas d'industrie pharmaceutique nationale, n'avaient donc pas accès aux génériques. Avec le nouvel accord, ils pourront importer ces médicaments moins chers.



## Corse | 100 kilos

TROIS charges totalisant 100 kg d'explosifs ont été découvertes et neutralisées, hier matin, près des locaux du Groupe régional d'intervention, rassemblant policiers, gendarmes, agents du fisc et douaniers, et de la Brigade régionale d'enquête et de coordination, un service de police spécialisé dans les arrestations dangereuses, à l'aéroport d'Ajaccio. La police avait annoncé auparavant la découverte d'une première charge de 20 kg, puis d'une autre de 70 kg. Cette tentative d'attentat a été revendiquée dans un appel téléphonique, qui n'a pas été authentifié, aux bureaux de i-télévision, à Ajaccio, par un correspondant se réclamant du « FLNC-Union des combattants ». Dans un contexte de recrudescence de la violence en Corse, le ministre de la Justice, Dominique Perben, se rend lundi dans l'île pour examiner, avec les magistrats et les gardiens de prison, des mesures concrètes pour assurer leur sécurité. — d'après AFP

## Vietnam | Peine de mort

AMNISTIE internationale a dénoncé la forte hausse du nombre des peines de mort prononcées au Vietnam, ainsi que la hausse du nombre des exécutions. « Depuis le début de l'année 2003, 62 peines de mort ont été prononcées et 19 exécutions ont eu lieu, soit plus du double par rapport à la même période de l'année précédente », a déclaré un porte-parole de l'organisme, se basant sur des sources de presse officielles vietnamiennes. Il précise que 27 délits sont encore passibles de la peine capitale, « dont le vol, l'escroquerie et le détournement de fonds ». — d'après AFP

## Russie | Déchets nucléaires

LA RUSSIE a besoin de 1,5 milliard de dollars américains pour retraiter les déchets nucléaires de la marine accumulés dans la région de Mourmansk, a estimé hier le gouverneur de la région, Iouri Evdokimov. « Quelque 17 000 mètres<sup>3</sup> de déchets radioactifs solides et de combustible nucléaire usagé sont accumulés actuellement sur le territoire de la région de Mourmansk et la majorité d'entre eux se trouvent en plein air, sans aucune protection », a-t-il ajouté. Le gouvernement russe dépense seulement 2,5 milliards de roubles (82,5 millions US) par an pour retraiter les déchets nucléaires sur tout le territoire de la Russie, ce qui est nettement insuffisant, a-t-il regretté. — d'après AFP

## ONU | Del Ponte écartée

LE Conseil de sécurité de l'ONU a adopté hier une résolution séparant la charge de procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) de celle de procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI). La première conséquence de cette résolution est d'écartier du TPIR l'actuelle titulaire, Carla Del Ponte, dont le mandat de quatre ans à cette double charge arrive à expiration le 14 septembre. La mise à l'écart de Del Ponte avait été demandée par le Rwanda, qui refusait de coopérer avec le TPIR depuis que ce tribunal avait manifesté sa volonté d'enquêter sur les atrocités qui auraient été commises par l'armée patriotique rwandaise — l'actuelle armée du pays — lors du génocide de 1994. — d'après AFP

# la Baie encore plus

ce week-end, c'est le **solde** laissez tout **tomber**

**40 % de rabais**  
jeans Levi's pour elle et lui  
Ord. 69,99 \$ à 79,99 \$  
Solde 41,99 \$ à 47,99 \$

**Du vendredi 29 au dimanche 31 août**

<b>OFFRES DU SAMEDI SEULEMENT</b> <small>Ne peuvent être combinées à d'autres offres.</small>	<b>solde 89998</b> duo-lessive vertical Beaumark® Ord. 1 099,98 \$	<b>solde 199 \$</b> trio de tables Sarasota Ord. 399,99 \$	<b>55 % de rabais</b> bijoux Charter Collection en or à 14 ct	<b>55 % de rabais</b> bagages Canadian et Embassy d'Air Canada	<b>50 % de rabais</b> chaussures Rockport Choix de 5 modèles pour elle. Ord. 100 \$ à 135 \$ Solde 49,99 \$ à 67,50 \$	<b>40 % de rabais</b> chaussures de ville FLS de Florsheim Ord. 140 \$ à 170 \$ Solde 83,99 \$ à 101,99 \$	<b>40 % de rabais</b> mode sportive Reebok pour lui	<b>25 % de rabais</b> linge de maison à prix déjà réduit
--	--	--	--	---	---	---	--	---

<b>promo Jockey</b> <b>25 % de rabais</b> mode Jockey pour femme, homme et enfant	<b>45 % de rabais</b> soutiens-gorge et slips en boîte WonderBra et Warner's	<b>40 % de rabais</b> chaussures confort Bounce de Hush Puppies Ord. 145 \$ Solde 86,99 \$	<b>25 % de rabais</b> rideaux de douche et accessoires de salle de bains
---	--	---	---

<b>Femme</b> <b>ACHAT SPÉCIAL</b> <b>999 et 1999</b> variété de dessous amincissants Nancy Ganz <b>30 % de rabais</b> • mode jean pour jeune femme et jeune homme Buffalo Jeans, Tommy Jeans, CK Jeans, Hot Kiss et Point Zero. <b>25 % de rabais</b> • choix de mode automnale pour elle Melrose, mac & jac, Alia, Alia Sport, Nygård Collection et Evan Picone. Tailles courantes, petites et grandes. achetez un article, le 2 <sup>e</sup> est gratuit! mode féminine Nygård Collection en liquidation. Tailles courantes, petites et grandes. Sur nos derniers prix étiquetés. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Le 2 <sup>e</sup> article doit être de valeur égale ou inférieure.	<b>Homme et enfant</b> <b>ACHAT SPÉCIAL</b> <b>solde 2999</b> polos Tommy Hilfiger pour homme Ord. 58 \$ <b>50 % de rabais</b> lunettes de soleil pour homme <b>40 % de rabais</b> casquettes Nike et Adidas pour homme <b>jusqu'à 40 % de rabais</b> • chemises de ville Geoffrey Beene pour homme • mode enfantine Point Zero, Osh Kosh, Krickets, Fila, Nike et Adidas. <b>30 % de rabais</b> • pantalons tout-aller Pour homme. Dockers, ToGo™, Mantles™ et Perry Ellis. • mode sportive pour homme Nike, Adidas et Reebok.	<b>Bijoux, chaussures et accessoires</b> <b>40 % de rabais</b> • chaussures de ville et tout-aller Sélection de modèles Bostonian, Nunn Bush, Rockport, Hush Puppies, Timberland et Ecco pour lui. • chaussures sportives pour elle et lui Brooks, Reebok et Avia. • bijoux fins diamantés, gemmés et en perles de culture rondes et d'eau douce <b>30 % de rabais</b> sacs à main et portefeuilles Mantles™, ToGo™, Roots et UMI <b>25 % de rabais</b> choix de montres, bijoux ToGo™ et Mantles™ en argent fin et bijoux en jade de la C.-B. et sertis de pierres semi-précieuses Exception : bijoux Fossil en argent fin.	<b>bagages</b> 2 articles : 55 % de rabais un article : 50 % de rabais <b>escalade de rabais!</b> jusqu'à 40 % de rabais chaussettes de marques nationales <b>Maison</b> <b>1 600 \$ de rabais</b> duos-sommeil Tuxedo Silk de Beautyrest à surmatelas Grand lit. Ord. 2 799 \$. <b>Solde 1 199 \$</b> <b>110 \$ de rabais</b> lave-vaisselle Frigidaire Modèle n° 43311 Ord. 649,98 \$ <b>Solde 539,98 \$</b> <b>70 % de rabais</b> batterie de cuisine antiadhésive Restaurant Gourmet de T-Fal, 9 pièces, et sauteuse assortie. Batterie. Ord. 599 \$. <b>Solde 179,99 \$</b> Tant qu'il y en aura.	<b>50 % de rabais</b> ens. de verres à pied Claudia et Diana Ord. 29,99 \$ <b>Solde 14,99 \$</b> <b>40 % de rabais</b> • serviettes sans suite Market Square® • cadres en métal <b>25 % de rabais</b> • coussins et jetés • rasoirs, pièces et accessoires Braun, Philips et Remington. • draps, taies d'oreillers et coordonnés unis ToGo™ Supérieur En coton à tissage 200 fils. • brosses de recharge Oral-B de Braun <b>20 % de rabais plus 7 % de rabais</b> Obtenez 7 % de rabais additionnel sur les prix de solde. • têtes de lit en métal • meubles
--	--	---	--	---

# Faites vite... tout s'envole!

**jusqu'à 60 % de rabais : marchandises en liquidation**

**499 à 2499** shorts, capris et tee-shirts pour tous

**499 à 3999** maillots de bain pour tous

**1499 à 4999** shorts et hauts en tricot griffés pour homme

**30 % DE RABAIS ADDITIONNEL** Sur nos derniers prix étiquetés.  
• mode féminine Liz Claiborne, Tommy Hilfiger, Jones New York et autres  
• lingerie et accessoires mode à prix déjà réduit jusqu'à 40 % pour femme

**DÉCOLIQUIDATION : JUSQU'À 30 % DE RABAIS**  
appareils électroniques : modèles de rayon sans suite et de fin de série

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés.

OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS\* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.  
\*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

Promotion **Bio-Actif**

## Aux p'tits soins, mon lapin!

Je n'ai plus le goût de rire du tout. Je panique, j'ai les nerfs à fleur de peau. Tout m'énerve et m'ennuie à la fois. Je ne m'émerveille plus de quoi que ce soit. Je m'isole, j'ai perdu le désir d'appréhender. Je fuis, je me cache de tout et de moi-même. Je suis une catastrophe ambulante.

Comment peut-on descendre si bas? Je me sens flotter dans un vide sans fin. On ne peut pas vivre comme ça! Je ne me reconnais plus. Qu'est-ce que j'ai fait de mes rêves? J'ai l'impression que quelque chose en moi est brisé. Je suis au bout du rouleau, j'ai des idées noires à longueur de journée.

Hola, mon lapin! Vous avez besoin d'un coup de pouce pour remonter la pente? Décontract-Tin décontracte et vous aide à reprendre le chemin.

Tension, nervosité, insomnie? Décontract-Tin! Aux p'tits soins, mon lapin!

Montréal : (514) 272-1365  
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365  
Estrie : (819) 823-3322

**LOTO QUÉBEC** Résultats  
TVA, le réseau des tirages

<b>649</b>	Tirage du 2003-08-27	GAGNANTS	LOTS
		6/6	2 1 000 000,00 \$
		5/6+	3 156 715,30 \$
		5/6	170 2 212,40 \$
		4/6	10 403 69,30 \$
		3/6	191 342 10,00 \$
		Ventes totales: 11 217 172 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	

<b>49</b>	Tirage du 2003-08-27	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	1 50 000,00 \$
		5/6	22 500,00 \$
		4/6	917 50,00 \$
		3/6	19 477 5,00 \$
		Ventes totales: 632 135,00 \$	

<b>649 + 49</b>	Tirage du 2003-08-27	GAGNANTS	LOTS
		10 21 29 33	66 757,58 \$
		09 16 17 36	66 378,79 \$
		03 09 19 44	108 231,48 \$

<b>Quinté</b>	Tirage du 2003-08-28	<b>Extra</b>	Tirage du 2003-08-28	<b>Extra</b>	Tirage du 2003-08-27
3 367	4 2587	NUMÉRO: 343062	NUMÉRO: 494653		

<b>PANCO</b>	Tirage du 2003-08-28	<b>PANCO Special</b>
03 07 14 15 17 18 27 32 33 36		
44 51 52 53 60 61 62 63 65 68		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX**

# Forum

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
 GUY CREVIER > Président et éditeur  
 PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

## Le modèle à la poubelle



ANDRÉ PRATTE  
 apratte@lapresse.ca

Sans s'en rendre compte, les leaders souverainistes viennent de donner raison à leurs adversaires fédéralistes sur un élément central du vieux débat sur l'avenir du Québec. Après avoir dit le contraire pendant des années, Bernard Landry, Gilles Duceppe et Pauline Marois, notamment, se rangent finalement à l'opinion de Robert Bourassa : l'Europe ne peut pas servir de modèle à un éventuel partenariat entre un Québec souverain et le Canada anglais.

Péquistes et bloquistes réalisent-ils qu'ils viennent de laisser tomber un pilier de l'argumentation souverainiste depuis l'Option-Québec de René Lévesque, il y a 35 ans ?

Dans le discours souverainiste, le « modèle européen » servait d'argument massue pour convaincre tous ceux qui doutaient de la faisabilité d'une éventuelle association Québec-Canada au lendemain de l'indépendance. Si des pays comme la France et l'Allemagne peuvent partager une monnaie et un espace commercial commun tout en préservant l'essentiel de leur souveraineté, pourquoi ne serait-ce pas possible pour un Québec indépendant associé au reste du Canada ?

À cela, les fédéralistes répondaient que l'Europe évolue dans le sens contraire des thèses souverainistes. Pour Robert Bourassa, les souverainistes étaient attachés à une conception « archaïque » de la souveraineté, alors que lui défendait un concept moderne, la « souveraineté partagée », suivant en cela les traces des fondateurs du Marché commun. « Pas d'union monétaire sans union économique, pas d'union économique sans

union politique », répétait M. Bourassa dès ses célèbres discussions de 1967 avec le rebelle Lévesque.

Dans le texte qu'ils ont publié la semaine dernière, 14 députés bloquistes affirment que l'exemple européen n'est plus pertinent. « Les dirigeants européens ont fait le choix de procéder à une fédéralisation en douce de leur Union », disent-ils. C'est ce qu'ont toujours soutenu les fédéralistes canadiens !

Les souverainistes voyaient aussi dans l'expérience européenne la preuve qu'une association d'égal à égal est possible entre pays de poids différents. Les fédéralistes répliquaient qu'on ne peut pas comparer une union composée de plusieurs pays à une association à deux. C'est ce que vient de conclure M. Landry lui-même : « On ne peut concevoir les relations entre deux pays comme les relations entre 30 pays. »

C'est toujours ce qui se passe au PQ après une défaite et pendant les courses à la direction : pour remobiliser les militants et se gagner des appuis à la base, on range l'association (ou le trait d'union, ou l'étatisme, ou le partenariat...), et on ne parle plus que du Pays.

Puis, à l'approche des élections ou d'un référendum, on sort le partenariat du placard. Cependant, ayant jeté le modèle européen à la poubelle, les souverainistes se retrouveront coincés. Au moment où toute l'Europe emprunte la voie fédérale (affirment les souverainistes eux-mêmes), pourquoi le Québec abandonnerait-il cette même voie ? La vaste majorité des Québécois souhaitant un partenariat étroit avec le Canada, comment les souverainistes pourraient-ils refuser de préciser la forme d'association qu'ils souhaitent et croient possible ? Or si ce projet ne fait référence à aucun modèle existant, n'est-ce pas une preuve de plus que la souveraineté constitue un saut vers l'inconnu ?

## Les contorsionnistes



MICHÈLE OUIMET  
 michèle.ouimet@lapresse.ca

Le point de presse était d'un ennuï mortel. Mercredi, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, expliquait aux journalistes qu'il voulait demander à Québec de reporter les référendums sur la défusion de 2004 à 2005.

Sentant que son idée était contestable, le maire avait sorti sa langue de bois. À chaque question un peu corsée, il enrobait sa réponse dans sa phrase fétiche : « Nous travaillons à bâtir une nouvelle Ville. » Zzz...

Pourquoi reporter cette épineuse question qui empoisonne la vie municipale, ce cauchemar politico-administratif qui crée de l'incertitude, provoque des déchirements et donne le crachoir aux défusionnistes ? Pourquoi traîner ce boulet jusqu'en 2005 ? D'où sort cette idée abracadabrante ?

Pourtant, lorsque le gouvernement libéral avait déposé son projet de loi sur les défusions en juin, tout le monde s'entendait sur un point : régler cette question au plus vite.

Derrière le report proposé par la Ville de Montréal, se cache un calcul politique qui ne fait pas honneur au maire : étirons le temps, les défusionnistes finiront bien par se résigner et par adhérer, de guerre lasse, à cette ville à laquelle ils ne croient pas. Dans deux ans, il ne restera plus qu'une poignée de nostalgiques dépouillés de tout poids politique.

C'est bien mal connaître l'ex-maire de Westmount, Peter Trent, et les citoyens qui pestent tellement contre les fusions qu'ils n'en dorment plus la nuit. Ils ne désarmeront pas. Pire, ils se feront un plaisir d'empoisonner la vie de Gérald Tremblay.

Nous sommes contre les défusions mais pour la démocratie. Si Jean Charest accepte la proposition de Gérald Tremblay, il flouera les défusionnistes qui ont contribué à son élection. Il a promis de les consulter, alors allons-y, organisons ces foutus référendums et passons à autre chose. La Ville a besoin de légimité, de calme et de certitude, pas d'étirer le cauchemar des défusions pendant deux ans.

Autre problème : si Québec accepte le report, on peut facilement imaginer le maire de Québec, de Longueuil, de Chicoutimi, alouette, se précipiter au bureau de Jean-Marc Fournier pour revendiquer la même chose. C'est donc la moitié de la province qui baignerait dans la poutine défusionniste pendant deux ans. Non merci.

Gérald Tremblay n'est pas le seul à faire des contorsions pour essayer de sauver la Ville. La Chambre de commerce de Montréal métropolitain propose d'organiser, à la grandeur de l'île, un référendum sur l'adhésion à la ville fusionnée. Seuls les arrondissements qui voteraient contre pourraient tenir des référendums sur la défusion.

C'est la bonne vieille tactique utilisée par le premier ministre du Canada, Mackenzie King, pendant la Deuxième Guerre mondiale. En 1939, il avait promis au Québec de ne pas imposer la conscription. Moins d'un an plus tard, il organisait un référendum PANCANADIEN pour demander à la population de le délier de sa promesse. Résultat : 73 % des Québécois rejetaient la conscription alors que dans le reste du Canada, une écrasante majorité l'approuvait. Les Québécois ne lui ont jamais pardonné cette trahison, cette inacceptable entorse à la démocratie.

Morale de cette histoire : les libéraux doivent respecter leur promesse rapidement et sans entourloupette.

**APPENDICE** [apédiz] n. m. — 1233 *apendiches* « dépendances », lat. *appendix*, icis « ce qui pend, addition » 1. Partie qui prolonge une partie principale, semble ajoutée à elle. ⇒ extrémité, prolongement. ♦ ANAT. Partie accessoire, prolongement d'une structure ou d'un organe.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Continuez votre bon travail !

JE NE comprends pas pourquoi les responsables des services de garde et les politiciens ont mis tout ce temps à calculer le nombre réel de places demandées en garderies. Dans une situation comme celle que l'on connaît, calculer les demandes multiples est une chose évidente et absolument nécessaire à une planification adéquate. Ça voudrait donc dire que depuis des mois, voire des années, nos politiciens débattent d'un sujet sur lequel ils ne connaissent même pas les données réelles. Que dire, sinon : Bravo ! continuez votre bon travail !

ALEXANDRE GARNEAU

### Free for all

JE SUIS père de deux jeunes enfants et il me semble que la création d'une liste d'attente territoriale unique permettrait une meilleure transparence dans l'attribution des places à 5 \$ et une meilleure attribution des ressources. Le système actuel ressemble à un « free for all ».

JEAN SAMSON  
 Cap-Rouge

### Le secret du succès : une liste unique

LE SECRET du succès des listes d'attente est la liste unique par région, c'est-à-dire que ton nom est mis sur la liste de ta région pour une place dans une garderie de ton secteur. J'habite Laval et j'ai dû mettre le nom de ma fille sur plus de 20 listes... Trois ans plus tard, je viens tout juste d'obtenir ma place. Par respect pour les autres parents, je vais rappeler toutes les garderies afin d'enlever mon nom ! Une perte de temps incroyable ! Soyons



PHOTOTHÈQUE, La Presse

**La demande réelle de places en garderie se chiffre à combien ?** organisés, monsieur le ministre...

ISABELLE COUTU

### Un peu de réconfort

CE SERAIT merveilleusement réconfortant pour beaucoup de jeunes parents d'avoir accès à un meilleur système de gestion des listes d'attente des CPE. Cependant, pour arriver à éliminer la duplication de noms d'enfants à plusieurs CPE, il faudra mettre sur pied une liste ou une gestion centrale des demandes donnant accès aux enfants en attente à la première garderie avec disponibilité dans leur quartier et non pas les laisser attendre éternellement une disponibilité à la garderie où ils ont pris la chance de s'inscrire.

Il est certainement décevant de voir le nombre élevé (et évidemment gonflé) de gens en attente dans les CPE, mais encore plus décevant de reprendre le travail après un congé de maternité/parental d'un an et

n'avoir été contactée par aucune des 25 garderies où l'on a inscrit son enfant et donc n'avoir aucune ressources ou aide du gouvernement pour la garde de son enfant.

CAROLINE LAURIN  
 analyste en informatique

## Le modèle québécois

LE PRÉCÉDENT gouvernement a enlevé la grande majorité de l'aide à la famille, sous forme d'allocations familiales notamment, pour créer un guichet unique inflexible valide pour tous et que moins de 50 % des enfants en bas âge utilisent, enlevant ainsi toute aide aux parents qui désirent éduquer eux-mêmes leurs enfants. Pourquoi parler de cet état de fait dans une lettre d'opinion sur le modèle québécois des services de garde ? C'est très simple : l'arrogance des représentants des CPE qui, à mots à peine cachés, méprisent l'éducation donnée par les parents aux enfants en bas âge mérite réponse.

Chères mesdames et messieurs des CPE, il est bon de vous rappeler que le Québec d'aujourd'hui fut bâti par des enfants en majorité éduqués par leur mère et qu'il est loin d'être évident que vous allez faire mieux qu'eux. Enlevez vos oeillères, descendez de votre empire monopolistique et sachez bien que si vous riez des méthodes d'éducation d'il y a dix ans, nous rions déjà de vos méthodes actuelles. À 7500 \$/an par enfant plusieurs parents feraient mieux que vous et le feraient par choix.

FRANÇOIS DUBÉ  
 Charlesbourg

**Vous voulez nous écrire ?**  
 forum@lapresse.ca

## Des étudiants « gâtés » ?

EN LISANT *La Presse* de mercredi dernier, je me suis demandé comment le Québec pouvait se réclamer encore d'une société où la solidarité entre les générations était toujours une vertu.

Je suis étudiant en médecine et je viens d'une famille qui n'avait pas les moyens de payer mes études universitaires. J'ai donc été admis au régime de prêts et bourses et je reçois la somme de 3260 \$ pour un trimestre universitaire. Si on enlève les droits de scolarité de 1068 \$, les frais d'appartement de 390 \$ en colocation par mois, et 300 \$ de bouffe mensuellement, il me reste à la fin la somme de 122 \$ pour mes loisirs de septembre à décembre sans compter les imprévus ou les retours à la maison quand l'envie de voir mes parents me prend. Je travaille donc dix heures semaine dans un club vidéo pour m'assurer d'avoir les ressources nécessaires pour vivre, mais on coupe ces sommes sur mes prêts du trimestre prochain.

Je ne me plains pas de ma situation car je l'ai choisie. La seule chose qui m'insulte, c'est que des gens m'accusent, en tant qu'étudiant, d'être un enfant gâté. Dans près de dix ans, ce sont ces mêmes étudiants qui financeront les impôts qui paieront le système de santé. Nous ne pourrions pas bénéficier des baisses d'impôts de Jean Charest car nous allons devoir rembourser nos prêts étudiants (ma dette est présentement de 22 564 \$) avant de profiter de cet « avantage » fiscal. Il y a là un manque d'information ou un manque de solidarité.

Je vous demanderais donc, à l'avenir, de bien vouloir faire preuve de compréhension car en ce moment, il y a des étudiants en médecine, en pharmacie, en génie et en sciences pures qui travaillent à bâtir la société de demain.

KAROL JEAN-BAPTISTE  
 étudiant et futur médecin

# Un Palestinien tué dans un nouveau raid israélien contre le Hamas à Gaza

Agence France-Presse

GAZA — Un membre du groupe radical islamiste Hamas a été tué et quatre autres Palestiniens, dont un enfant, ont été blessés, hier soir dans la bande de Gaza, dans un raid israélien, selon des responsables des services de sécurité palestiniens.

Hamdi Kalakh, 24 ans, membre des Brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du Hamas, a été tué par des missiles tirés à partir d'un hélicoptère de combat israélien. L'un des trois adultes blessés a été grièvement atteint, a-t-on ajouté de mêmes sources.

Il s'agissait du quatrième raid mené par des hélicoptères israéliens visant des membres du Hamas depuis la semaine dernière.

La radio militaire a confirmé que Hamdi Kalakh avait été liquidé lors d'un raid, qualifiant l'activiste « d'expert terroriste ». Au moment de sa mort, il était en train de préparer des tirs de roquettes artisanales Qassam contre Goush Katif, un groupe de colonies israéliennes de la bande de Gaza, a soutenu la radio.

Un officier cité par la radio a déclaré que l'armée israélienne allait « poursuivre ses opérations de liquidations ciblées contre les chefs terroristes afin d'empêcher des tirs de Qassam vers le territoire israélien et des colonies israéliennes dans la bande de Gaza ».

Ce nouveau raid intervenait quelques heures après que le premier ministre israélien Ariel Sharon eut annoncé avoir donné l'ordre, à l'armée, de prendre « toutes les mesures nécessaires » pour empêcher le Hamas de tirer des roquettes.

L'armée avait auparavant mené une incursion à l'est de Beit Hanoun, dans le nord de la bande de Gaza, selon des sources palestiniennes. Mais selon le porte-parole militaire israélien, l'armée s'est ensuite retirée dans la soirée.

Cette incursion avait eu lieu après un tir de roquette Qassam à partir de ce secteur. Elle a touché la zone industrielle du port israélien d'Ashkelon, sur la côte méditerranéenne, sans faire de blessé.

Selon des sources palestiniennes, des policiers palestiniens ont ouvert le feu contre des activistes du

Hamas qui venaient de tirer trois roquettes, dont l'une est celle qui a touché Ashkelon. Les activistes ont réussi à prendre la fuite.

Plus tôt, hier, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, avait condamné l'intensification des opérations militaires israéliennes dans les territoires palestiniens, dénonçant « une escalade militaire visant à détruire la feuille de route », le dernier plan de paix international.

Dans une première mesure concrète contre le Hamas, l'Autorité palestinienne a gelé les comptes bancaires de six organismes caritatifs liés au mouvement islamiste, a annoncé le groupe.

Abdelaziz Al-Rantissi, un responsable politique du Hamas, a dénoncé cette mesure, affirmant que « cette initiative de l'Autorité palestinienne a été prise sous la pression des Américains et des sionistes ». Cette mesure n'a pas été confirmée par l'Autorité palestinienne.

Le gouvernement du premier ministre palestinien Mahmoud Abbas avait été sommé d'agir contre les radicaux par les États-Unis et Is-

raël, pour permettre une relance du processus de paix basé sur la « feuille de route ».

À Gaza, 2000 personnes ont manifesté contre le gel récemment décidé par Washington des fonds d'associations humanitaires soupçonnées de soutenir financièrement le Hamas.

Ce mouvement, qui a rejeté hier l'appel à la reprise de la trêve lancé mercredi par Arafat, n'a pas écarté cependant un dialogue avec Abbas, a indiqué Rantissi.

En Cisjordanie, 16 Palestiniens ont été blessés par des tirs de soldats israéliens, 13 à Naplouse et trois à Jénine, dans le nord de ce territoire, selon des témoins et des sources hospitalières palestiniennes.

Par ailleurs, un colon israélien, grièvement blessé dans un attentat suicide palestinien le 12 août près de la colonie juive d'Ariel en Cisjordanie, a succombé hier, portant le bilan de cet attentat à deux tués, outre son auteur, selon la radio publique.

Ces morts portent à 3436 le nombre de tués depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre 2000, dont 2576 Palestiniens et 799 Israéliens.

## La violence politique a fait 69 000 victimes au Pérou

Agence France-Presse

LIMA — La violence politique qui a sévi au Pérou entre 1980 et 2000 a fait plus de 69 000 morts et disparus, selon les conclusions du rapport de la Commission de la vérité et de la réconciliation (CVR) remis hier au président Alejandro Toledo.

Jusqu'à maintenant, le nombre des victimes communément admis, établis sur la base d'estimations d'organisations humanitaires, variait de 25 000 à 30 000.

La CVR impute la responsabilité de l'origine de la violence au Sentier lumineux, organisation subversive maoïste, qui avait engagé, à partir de 1980, une « guerre populaire prolongée ». Selon elle, le Sentier lumineux a eu systématiquement recours à « une méthodologie de la terreur » en procédant à des massacres.

La CVR estime aussi que les forces armées et la police ont commis de graves violations aux droits de l'homme qu'elle qualifie de crimes contre l'humanité.

Qualifiant également les deux dernières décennies du siècle passé de période de « honte et de déshonneur » pour le pays, la commission considère que la classe politique y a une grande part de responsabilité, ainsi que la société par l'indifférence dont elle a pu faire preuve.

Après avoir reçu le rapport qui comprend neuf volumes totalisant plus de 6000 pages, résultat de deux ans d'enquêtes, Toledo a déclaré qu'il convenait de « laisser la justice faire son travail » sans interférence.

Quant à son gouvernement, il a indiqué qu'il allait s'accorder un temps de réflexion avant de se prononcer en prenant en compte trois considérations. Il s'agit, a-t-il précisé, de « la nécessité que la justice juge ceux qui doivent l'être », de l'octroi aux victimes d'une réparation qu'il a qualifié « d'impératif d'État » et de la poursuite de « la lutte frontale contre la résurgence du terrorisme » parce que « la lutte pour la paix n'est pas terminée » au Pérou.

## La Corée du Nord agite la menace nucléaire

Agence France-Presse

WASHINGTON — La Corée du Nord a menacé hier, lors des pourparlers multilatéraux de Pékin, de se déclarer puissance nucléaire et de procéder à un essai atomique, ont annoncé à Washington des responsables de l'administration américaine.

Le chef de la délégation nord-coréenne, Kim Yong-Il, a lancé cet avertissement devant les délégations des États-Unis, de la Chine, de la Russie, du Japon et de la Corée du Sud, qui avaient entamé mercredi trois jours de discussions préliminaires pour tenter de convaincre Pyongyang d'abandonner son programme nucléaire.

« Nous prenons cela au sérieux même si les Nord-Coréens ont déjà dit ce genre de choses avant », a déclaré un des responsables sous couvert de l'anonymat.

La Maison-Blanche s'est efforcé de dédramatiser la menace nord-coréenne en qualifiant de « positifs » les pourparlers de Pékin.

Des sources diplomatiques sud-coréennes et japonaises ont pourtant indiqué que la seconde journée de discussions avait tourné à l'aigre et que le chef de la délégation américaine, James Kelly, était parti deux heures avant les négociateurs nord-coréens.

Tout comme le département d'État, une porte-parole de la Maison-Blanche, Claire Buchan, s'est refusée, lors d'un point de presse à Crawford, où le président George W. Bush passe des vacances, à confirmer la réalité des menaces nord-coréennes.

Des analystes américains avaient averti avant les entretiens que la Corée du Nord pourrait faire une telle déclaration si elle se trouvait sous pression, ou pourrait simplement se livrer à ce chantage pour faire monter les enjeux.

Un responsable japonais a révélé à Pékin que la délégation nord-coréenne avait haussé le ton hier.

## Les prix dégringolent.

Profitez de 50 \$ de rabais sur ces téléphones cool jusqu'au 31 août.

avant	199,99\$		avant	249,99\$	
maintenant	149,99\$		maintenant	199,99\$	
avec contrat	24,99\$*	LG TM520	avec contrat	49,99\$*	Samsung A540

De plus, obtenez jusqu'à 4 mois d'appels locaux illimités à la signature d'un contrat.\*\*

le futur est simple<sup>MD</sup>

 **TELUS**  
mobilité<sup>MC</sup>

### BOUQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

#### MONTRÉAL

Carrefour Angrignon  
Centre commercial Le Boulevard  
Centre Eaton  
Centre Rockland  
Complexe Desjardins  
Fairview Pointe-Claire  
Galeries d'Anjou  
Place Alexis Nihon  
Place Versailles  
Place Vertu  
Centre-ville  
950, rue Sainte-Catherine Ouest  
Communications Mobilenet  
5165, ch. Queen-Mary  
La Zone SCP  
6321, route Transcanadienne, bureau 1470

#### Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP  
3349B, boul. des Sources

#### Saint-Laurent

D2 Technologie inc.  
2119, boul. Marcel-Laurin  
PC Page Communications inc.  
3832, boul. Côte-Vertu

#### Westmount

La Zone SCP  
1308, av. Greene

#### LAVAL ET RIVE-NORD

##### Blainville

Digital Radiocommunication inc.  
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

##### Laval

Carrefour Laval  
Centre Laval  
Contact Com. D.L. Communications  
1521, autoroute 440 Ouest  
Digital Radiocommunication inc.  
1811, boul. Ouré-Labelle  
Proxi Télécom inc.  
1662, boul. Saint-Martin Ouest  
SRAD Communications inc.  
2995, boul. Dagenais, local D

##### Repentigny

Galeries Rive-Nord  
Technicomm  
346, rue Notre-Dame, bureau C

##### Rosemère

Place Rosemère  
Contact Com. D.L. Communications  
259, boul. Labelle, bureau 102

##### Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

##### Terrebonne

Galeries de Terrebonne  
SRAD Communications inc.  
2292, ch. Gascon

#### RÉGIONS

##### Saint-Hyacinthe

Cellulaire +  
Galeries Saint-Hyacinthe  
3200, boul. Laframboise

#### RIVE-SUD

Mail Champlain  
Promenades Saint-Bruno

##### Belœil

Cellulaire +  
559, boul. Laurier

##### Boucherville

Communications Métropolitaine  
550, boul. de Mortagne

##### Candiac

D2 Technologie inc.  
89, ch. Saint-François-Xavier

##### Greenfield Park

Proxi Télécom inc.  
3814, boul. Taschereau

##### Sainte-Julie

Alto Communication  
1950, ch. du Fer-à-Cheval

Offert chez vos marchands et vos détaillants TELUS Mobilité autorisés. Pour en savoir davantage, composez dès maintenant le 1 888 810-5555 ou visitez telusmobilité.com

FUTURE SHOP |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 

Nouvelles mises en service seulement. L'offre est valable du 21 au 31 août 2003 dans certains marchés de toutes les provinces, à l'exception du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Le choix des offres peut varier d'un emplacement à l'autre. \*Avec un contrat de 3 ans. \*\*L'offre est valable avec les forfaits Parlez 20, 25, 50, 75, 100, 150, Parlez Week-end, Parlez 40 Plus et Temps libre TELUS 30 à la signature d'un contrat de 2 ou 3 ans. Obtenez 2 mois d'appels locaux illimités avec un contrat de 2 ans. Obtenez 4 mois d'appels locaux illimités avec un contrat de 3 ans. © 2003 SOCIÉTÉ TELE-MOBILE.